

## **TABLES DES MATIERES**

I	GENERALITES SUR LE PROJET PADANE.....	4
I.1.	OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET .....	5
I.2.	COUVERTURE GEOGRAPHIQUE ET GROUPES CIBLES .....	5
I.3.	PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES AU NIVEAU DES BENEFICIAIRES .....	6
II	LES OBJECTIFS DE L'EVALUATION.....	7
III	METHODOLOGIE ET ECHANTILLONNAGE .....	9
IV	EVALUATION PROPREMENT DITE.....	12
IV.1.	TYPES DE MENAGES CONSIDERES .....	13
IV.2.	PAUVRETE RURALE ET SITUATION AVANT PROJET.....	13
IV.3.	CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION CIBLE D'AVANT LE PROJET .....	15
IV.3.1.	PROPRIETES FONCIERES.....	15
IV.3.2.	MODE DE FAIRE VALOIR, NIVEAU RIZIERE .....	16
IV.3.3.	EQUIPEMENTS RIZICOLES.....	17
IV.3.4.	EQUIPEMENTS POUR LA PREPARATION DE VANILLE.....	18
IV.3.5.	BETAIL .....	19
IV.3.6.	HABITAT .....	20
IV.3.7.	EQUIPEMENTS DE CONFORTS DOMESTIQUES .....	20
IV.3.8.	MATERIELS DE DEPLACEMENT .....	21
IV.3.9.	EPARGNE .....	21
IV.3.10.	ALIMENTATION.....	22
IV.3.11.	CAPITAL HUMAIN.....	24
IV.4.	RESUME DU PROFIL GLOBAL, D'AVANT LE PROJET, DES MENAGES « PAUVRES » ....	26
V	RESULTATS DE L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA PAUVRETE RURALE .....	27
V.1.	IMPACT SUR LES BIENS MATERIELS ET FINANCIERS.....	28
V.1.1.	AU NIVEAU MENAGE .....	28
V.1.2.	AU NIVEAU GROUPEMENT (AUE ET GPPV).....	38
V.1.3.	AU NIVEAU COMMUNE .....	40
V.2.	IMPACT SUR LE CAPITAL HUMAIN.....	41
V.2.1.	AU NIVEAU MENAGE .....	41
V.2.2.	AU NIVEAU GROUPEMENT (AUE ET GPPV).....	44
V.2.3.	AU NIVEAU COMMUNE .....	46
V.3.	IMPACT SUR LE CAPITAL SOCIAL ET LES MOYENS D'ACTION DES POPULATIONS .....	47
V.3.1.	AU NIVEAU MENAGE .....	47
V.3.2.	AU NIVEAU GROUPEMENT.....	50
V.4.	IMPACT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE .....	50
V.4.1.	AU NIVEAU MENAGE .....	50
V.4.2.	AU NIVEAU COMMUNE .....	52
V.5.	IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT .....	53
V.5.1.	AU NIVEAU MENAGE .....	53
V.5.2.	AU NIVEAU ASSOCIATION (AGT) .....	53
V.5.3.	AU NIVEAU COMMUNE .....	54
V.6.	IMPACT SUR LES INSTITUTIONS, LES POLITIQUES ET LE CADRE REGLEMENTAIRE ....	54
V.6.1.	FINANCE RURALE.....	54
V.6.2.	ORGANISATION PAYSANNE .....	54
V.6.3.	INSTITUTIONS PUBLIQUES.....	54
V.6.4.	PRESTATAIRES DE SERVICES.....	55
V.7.	IMPACT SUR LES FEMMES.....	55
V.7.1.	CONSIDERATIONS GENERALES .....	55
V.7.2.	LES FEMMES AU SEIN DES GROUPEMENTS .....	55
V.7.3.	LES FEMMES ET LES INNOVATIONS APORTEES PAR LE PROJET .....	56
V.7.4.	LES FEMMES ET LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LE PROJET.....	57
V.8.	PERSPECTIVE DE DURABILITE.....	58
V.9.	EVALUATION GLOBALE DE L'IMPACT .....	59
V.9.1.	A PARTIR DE MESURES DE L'EVOLUTION DE L'INDICATEUR DE NIVEAU DE PAUVRETE	59



---

V.9.2.    PAR LES BENEFICIAIRES .....	61
VI    CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	64
VI.1.    CONCLUSIONS.....	65
VI.2.    RECOMMANDATIONS.....	67
ANNEXES .....	68



# I GENERALITES SUR LE PROJET PADANE

## I.1. OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET

Le projet PADANE (Projet d'Amélioration et de Développement Agricole dans le Nord-Est) d'une durée de six ans a pour objectif global d'améliorer les niveaux de vie des petits producteurs en milieu rural, en particulier des populations les plus pauvres, grâce à l'augmentation des revenus des ménages, l'évolution de la disponibilité de services socio-économiques de base, et l'amélioration de ces services.

Le projet est co-financé par un prêt FIDA de 8,05 millions de DTS, par le Gouvernement de la République de Madagascar à titre de contrepartie pour un montant de 2,404 millions de DTS, par une contribution de DID estimée à 0,305 millions de DTS et par une contribution des bénéficiaires estimée à 0,865 millions de DTS. Trois de ces sources de financement, dont le total est de 10,76 millions de DTS ont été mobilisées après son entrée en vigueur le 25 novembre 1997 et les activités ont effectivement commencé en juin 1998.

Les objectifs spécifiques sont :

- le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des associations paysannes et des communes
- l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires de la population
- l'augmentation de la productivité et de la rentabilité des cultures d'exportation
- le développement des actions sur tanety
- l'amélioration des infrastructures routières
- l'implantation d'un système de crédit rural adapté aux besoins des paysans
- la bonne gestion de l'ensemble des activités

Compte tenu de ces objectifs, le projet est structuré en cinq grandes composantes :

- Appui aux groupements ruraux
- Appui à la production agricole comprenant : i) le développement hydroagricole ; ii) la vulgarisation agricole et ; iii) le développement d'action sur tanety.
- Infrastructures routières
- Finances rurales
- Gestion du projet

## I.2. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE ET GROUPES CIBLES

Le projet couvre 43 communes et 429 Fokontany répartis comme suit :

DISTRICT	COMMUNE	FOKOTANY
Antalaha	11	109
Sambava	25	257
Vohémar	7	63

Cette zone comprend une population totale de 526.872 (**données 2004, source PADANE**), dont :

- Vohémar : 81.861 ;
- Sambava : 270.035
- Antalaha : 174.976.



Les principaux groupes cibles sont :

- les paysans pauvres
- les couches sociales les plus vulnérables, notamment les femmes.
- les associations/groupements de paysans
- les communes

### **I.3. PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES AU NIVEAU DES BENEFICIAIRES**

Le projet concentre ses activités sur la constitution et appui aux associations/groupements de paysans, la réhabilitation des réseaux hydroagricoles, l'intensification des cultures, la protection des bassins versants, la réhabilitation des infrastructures routières, la réalisation de micro-projets en milieu rural, la facilitation des accès aux micro-crédits pour les ménages à faible revenu et la gestion correcte du projet.

Sur le plan de l'appui aux groupements ruraux, le projet porte à son actif la constitution et l'appui à près de 420 associations /groupements répartis en :

- 156 Groupements de planteurs préparateurs de vanille (GPPV)
- 175 Associations des Usagers de l'Eau (AUE)
- 3 Associations des Usagers de Piste (AUP)
- 60 Greniers Communs Villageois (GCV)
- 14 Associations pour la Gestion du Terroir (AGT)
- 37 Associations Economiques Féminines (AEF)

Dans le cadre de l'appui à la production agricole, 175 périmètres (dont 151 encadrés), couvrant 2500 ha et intéressant plus de 5000 exploitants agricoles, sont réhabilités. Le taux d'exploitation varie selon l'année et les saisons, et oscille entre 32% et 41% en riziculture de contre-saison, 55% et 66% en riziculture de saison. Le nombre d'exploitants agricoles adhérents aux systèmes de riziculture améliorée (SRA) s'élève, en 2004, à 1.236 exploitants en culture de saison et à 1.688 en contre-saison soit, respectivement, 25% et 33% du nombre total des bénéficiaires des aménagements hydroagricoles.

Deux pistes sont réhabilitées dont 1 dans la sous-préfecture de Sambava et 1 dans celle de Vohémar.

Le nombre total de crédits octroyés par le biais des OTIV est de 2519, intéressant 156 groupements de planteurs- préparateurs de vanille (GPPV) qui regroupent 2312 membres dont 696 femmes. Le montant total cumulé des crédits octroyés aux membres de GPPV s'élevaient à 1.064.204.000 AR, en fin 2004.



## **II LES OBJECTIFS DE L'EVALUATION**

Rendu à la phase finale de son intervention, le projet PADANE estime qu'il est opportun de se poser la question sur la pertinence de ses actions et appuis apportés, sur l'adéquation et l'efficacité des stratégies d'intervention et des procédures de réalisation par rapport à l'objectif global qui est « l'amélioration des niveaux et conditions de vie des petits producteurs en milieu rural, en particulier des populations les plus pauvres ».

Pour apporter des réponses à ce grand questionnement, le projet PADANE entend conduire une enquête d'évaluation pour mesurer les changements et effets des actions entreprises depuis quelques années de collaboration avec les bénéficiaires qui sont les ménages, les associations/groupements et les communes.

Le but essentiel est de :

- obtenir des informations plutôt qualitatives servant d'éléments d'analyse de ces impacts ;
- obtenir et apprécier la perception des bénéficiaires sur l'action du projet et les changements générés par la collaboration, sur leurs niveaux et conditions de vie, selon les six domaines d'impacts suivants :
  - o les biens matériels physiques et financiers
  - o le capital humain
  - o le capital social et les moyens d'action des populations
  - o la sécurité alimentaire
  - o l'environnement
  - o les institutions, les politiques et le cadre réglementaire
- inviter les bénéficiaires à identifier les aspects qu'ils jugent négatifs et qui les ont déçus tout au long du déroulement de la mise en œuvre du projet
- appréhender les logiques des producteurs et leurs stratégies de lutte contre la pauvreté
- inviter les bénéficiaires à se prononcer sur l'évaluation globale de l'impact, leurs perspectives et celles de la durabilité
- fournir des éléments d'informations pour étoffer le Rapport d'achèvement du projet





### **III METHODOLOGIE ET ECHANTILLONNAGE**

Pour réunir les informations nécessaires à cette évaluation, deux méthodes d'investigation ont été adoptées :

- enquête au niveau des ménages
- entretien semi-guidé auprès des responsables des associations/groupements et des communes

L'enquête a porté sur trois types de ménages :

- les ménages, membres des AUE
- les ménages rattachés aux GPPV
- les ménages témoins qui se trouvent dans la zone du projet mais qui n'ont bénéficié d'aucun apport du projet.

Concernant le premier type, l'échantillonnage a été effectué de la manière suivante :

- Les périmètres ont été classés en trois catégories selon le coût de réhabilitation à l'hectare : catégorie 1 pour les périmètres à coût de réhabilitation de moins de 600.000 AR, catégorie 2 pour les périmètres à coût de réhabilitation entre 600.000 à 800.000 AR et catégorie 3 pour les périmètres à coût de réhabilitation supérieur à 800.000 AR ;
- Les AUE ont été classés selon leur degré de maturité (évaluations effectuées par le PADANE) : classe A : AUE dont le niveau de fonctionnalité est jugé élevé, classe B : AUE dont le niveau de fonctionnalité est jugé moyen, classe C : AUE dont le niveau de fonctionnalité est jugé faible, classe D pour les AUE qui n'ont pas été évaluées ;
- La combinaison des éléments issus de ces deux catégorisations a fait ressortir douze unités de base où un taux d'échantillonnage de 25% a été appliqué ; ce qui a donné 48 AUE échantillons ;
- Ensuite 25% des effectifs des membres par AUE échantillonné a été pris, ce qui a permis d'avoir 254 ménages échantillons au total.

Concernant les ménages GPPV, il a été procédé comme suit :

- Les GPPV ont été classés en trois catégories selon leur localisation : zone nord (Vohémar), zone centrale (Sambava) et zone sud (Antalaha) ;
- Un échantillon de 25% a été pris dans chaque zone, ce qui a donné au total 39 GPPV ;
- Pour chaque GPPV échantillonné, un échantillon de 25% est tiré sur les effectifs, ce qui a donné au total 163 ménages GPPV à enquêter.

Concernant le troisième type, l'enquête a porté sur 60 ménages témoins répartis dans les trois zones du projet et choisis de façon aléatoire.

Pour l'échantillonnage au niveau des Communes :

- Les communes ont été classées en trois catégories selon le coût de l'investissement réalisé par le projet : classe 1 pour les communes dont l'investissement réalisé est inférieur à 40 millions d'Ariary, classe 2 de 40 millions à 120 millions d'Ariary, et classe 3 pour les communes dont l'investissement réalisé dépasse les 120 millions ;
- Un taux de 25% a été appliqué sur chaque classe, ce qui a donné au total 9 communes à enquêter.

Le travail s'est déroulé selon 3 phases



- phase préparatoire :
  - élaboration des indicateurs ;
  - confection des premières ébauches de questionnaires ;
  - recrutement des enquêteurs ;
  - première formation du personnel ;
  - tirage des ménages échantillons à l'intérieur des AUE et GPPV échantillons ;
  - tirage au hasard des 60 ménages témoins couvrant les trois zones ;
  - calendrier.
  
- collecte des informations :
  - enquêtes ménages ;
  - entretiens semi-guidés avec les dirigeants de groupements (AUE, GPPV, GCV, AGRF, AGT, AUP) ;
  - entretiens semi-guidés avec les responsables communaux.
  
- dépouillement et exploitation des données :
  - tableau de synthèse
  - classement et conservation des documents



## **IV EVALUATION PROPONENT DITE**

## IV.1. TYPES DE MENAGES CONSIDERES

Comme il est dit plus haut, trois types de ménages ont été considérés pour cette évaluation :

- les ménages issus des AUE qui ont comme activité principale la riziculture ;
- les ménages issus des GPPV qui ont comme activité principale la production et commercialisation de la vanille ;
- les ménages témoins qui n'ont bénéficié d'aucun apport du projet.

## IV.2. PAUVRETE RURALE ET SITUATION AVANT PROJET

Le principal objectif du projet PADANE est de réduire la pauvreté rurale qui est l'une des plus fortes manifestations des mauvaises conditions de vie en milieu rural. Compte tenu de cet objectif, il a été jugé utile de dresser une typologie permettant de distinguer les exploitants pauvres des autres exploitants riches ou moyennement riches existant dans la zone du projet.

Pour le besoin de cette évaluation, il est opportun d'évaluer la pauvreté à partir de sa définition même. En effet, être pauvre est défini comme ayant peu de ressources, de biens et d'argent. Dans le cadre du milieu qui intéresse cette évaluation et le contexte dans lequel elle est réalisée, ces trois éléments prennent les formes suivantes :

- Ressources : moyens de production ;
- Biens : biens matériels ;
- Argent : capacité annuelle à épargner.

Une fois encore, autant les moyens de production que les biens matériels peuvent représenter une infinité d'éléments différents, dont la représentativité au sein du milieu peut être, pour certains d'entre eux, faible et peu indicative. Ainsi, les éléments retenus pour la définition de la pauvreté dans le cadre de cette évaluation sont ceux qui sont tenus en compte dans le cadre d'évaluation des projets FIDA et qui sont pertinents en relation avec les activités du PADANE et le milieu récepteur. Ainsi, la liste suivante a été retenue pour définir et mesurer le niveau de pauvreté des ménages :

- Les moyens de production :
  - o propriété foncière en matière de riziculture ;
  - o propriété foncière en matière de vanilles ;
  - o les équipements agricoles en matière de riziculture et de préparation de vanille ;
  - o le bétail.
- Les biens matériels :
  - o L'habitation ;
  - o Les équipements domestiques et de confort ;
  - o Les matériels de déplacement.
- La capacité moyenne annuelle à épargner.



L'enquête menée au niveau de chaque ménage a fait ressortir ces éléments en les situant dans le temps : période avant PADANE (époque où le ménage n'a encore ressenti aucun impact du projet) et période d'après PADANE.

Chaque élément a fait l'objet de notation basée sur

- l'équivalence en valeur monétaire de chacun de ces biens (en millions de FMG) ;
- un coefficient caractéristique de chaque bien, compris entre 1 et 20 et qui est d'autant plus faible que le bien en question relève d'un besoin prioritaire ou fondamental..

A titre d'exemple, le bien « voiture 4X4 » est attribué d'un coefficient 20 si les biens terres agricoles (rizière et plantation de vanille, au deçà d'un certain seuil de superficie) est de coefficient 1. La logique est simple, si pour deux biens de coût équivalent, le premier relève de la priorité vitale du ménage et le second, d'un bien de confort, le ménage ne s'appropriera du second que s'il a déjà un certain niveau de richesse, ce qui implique que le fait de posséder le second bien est un indicateur de plus de richesse que la possession du premier.

L'indicateur, appelé ici « indicateur de niveau de pauvreté à l'échelle du projet » (qui est en réalité un indicateur de richesse car prenant une valeur plus élevée que le ménage est riche) est calculé pour chaque ménage de la manière suivante :

- inventaire quantitatif des biens de chaque ménage entrant dans les trois catégories précédentes :
- application des deux coefficients (équivalence en valeur monétaire et coefficient caractéristique) à chaque quantité de biens ;
- somme des points obtenus pour chaque type de biens qui donne l'indicateur de pauvreté.

La classification du ménage dans la catégorie « pauvre », « moyen » et « riche » est obtenue en comparant son indicateur de pauvreté à des seuils prédéfinis. Les ménages dans la catégorie « pauvre » sont ceux dont l'indicateur est inférieur à 40, catégorie « moyen » si l'indicateur est compris entre 40 et 100 et catégorie « riche » si l'indicateur est supérieur à 100.

La typologie porte premièrement sur la situation d'avant le projet, qui pour le groupe cible, à partir des ménages enquêtés, se présente comme suit :

### MENAGES AUE

FEMME			HOMME		
29%			71%		
PAUVRE	MOYEN	RICHE	PAUVRE	MOYEN	RICHE
72%	16%	12%	55%	29%	16%

### EXPLOITANTS PRODUCTEURS DE VANILLES

FEMME			HOMME		
29%			71%		
PAUVRE	MOYEN	RICHE	PAUVRE	MOYEN	RICHE
64%	33%	2%	45%	35%	20%



## TEMOINS

FEMME			HOMME		
29%			71%		
PAUVRE	MOYEN	RICHE	PAUVRE	MOYEN	RICHE
59%	24%	18%	52%	28%	20%

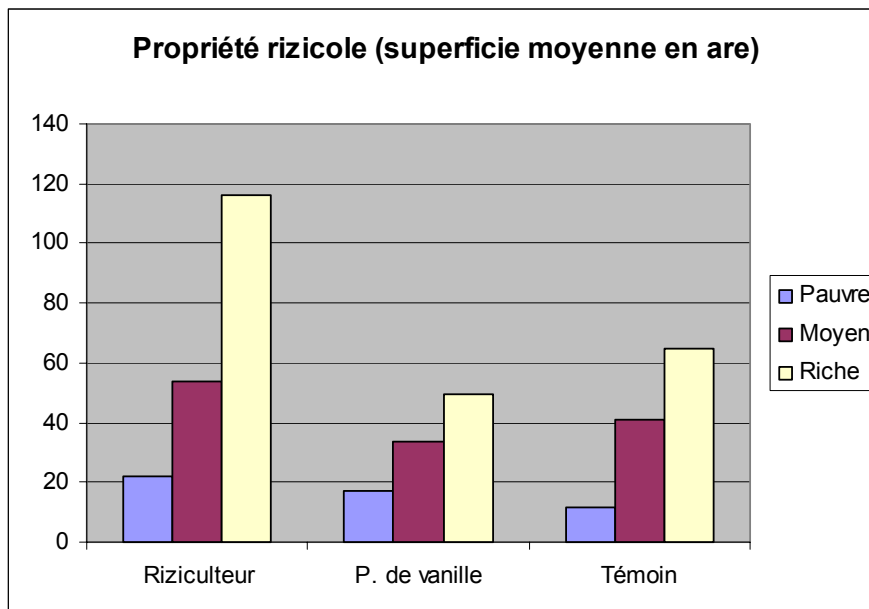
### IV.3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION CIBLE D'AVANT LE PROJET

Une analyse plus fine de la situation par catégorie de ménage a été ensuite effectuée en tenant compte des éléments d'appréciation utilisés plus hauts (terres, équipements, etc.) et d'autres éléments caractéristiques globales des conditions de vie des ménages (alimentation, l'éducation, etc.).

#### IV.3.1. PROPRIETES FONCIERES

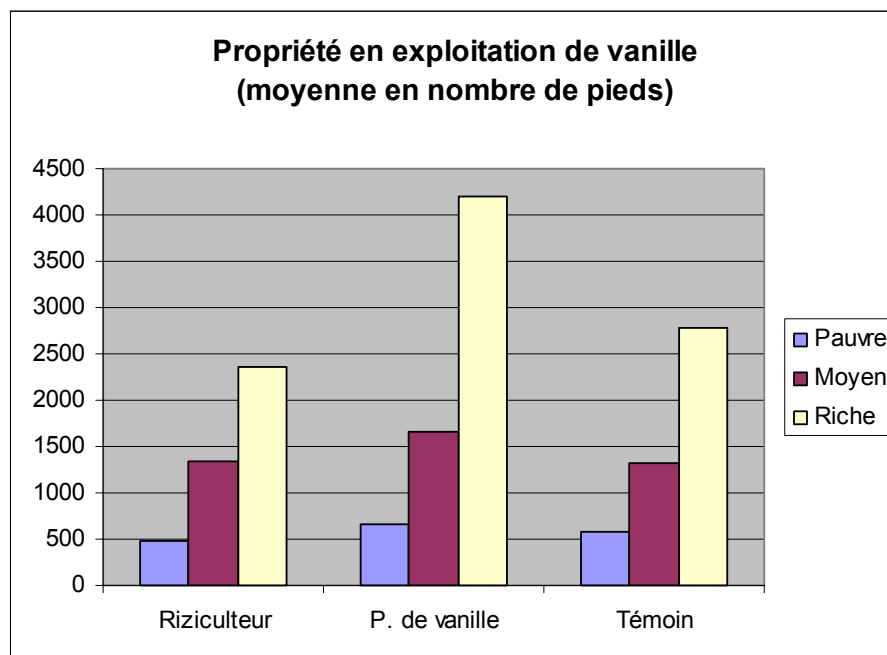
La propriété en terre rizicole varie beaucoup en fonction de la classe et du type d'exploitation. Il est clair que plus l'exploitant est riche, plus il possède beaucoup de terre rizicole. Cette tendance est observée autant chez les riziculteurs que les autres (producteurs de vanilles et témoin), avec une tendance beaucoup plus nette pour les premiers. Ainsi, si les exploitants pauvres ne possèdent en moyenne que moins de 20 ares de rizières, les riches riziculteurs disposent en moyenne de plus de 1 ha.

Conformément à leur vocation, les riziculteurs possèdent le plus de terres rizicoles. Les riziculteurs moyens possèdent des superficies comparables à celles des riches producteurs de vanilles.



Les ménages issus des AUE (riziculteurs) ont moins de pieds de vanilliers que les ménages rattachés aux GPPV. L'analyse fait ressortir également une différence importante entre ménages pauvres et riches : les exploitants pauvres possèdent en moyenne 500 pieds, tandis que les riches en ont plus de 4000.





#### IV.3.2. MODE DE FAIRE VALOIR, NIVEAU RIZIERE

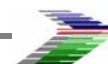
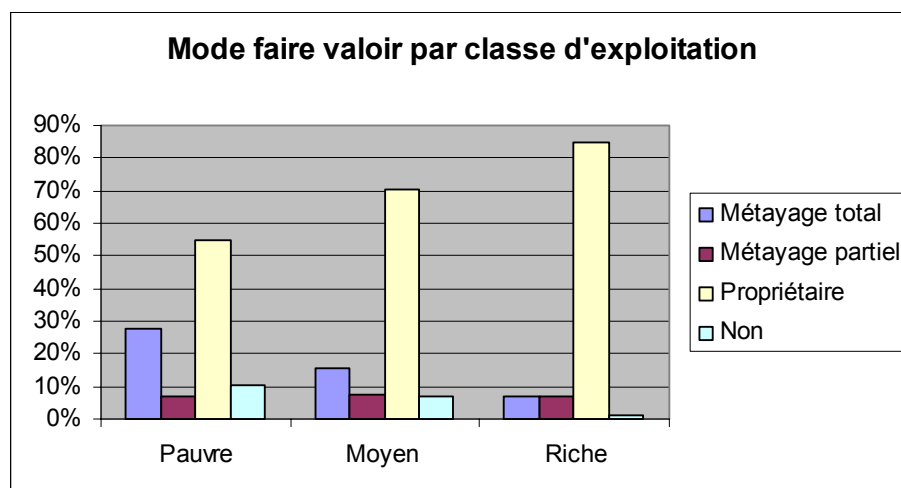
On distingue :

- le métayage total pour les ménages sans terre ;
- le métayage partiel pour certains ménages propriétaires ;
- le mode de faire valoir direct pour certains propriétaires.

(On note la présence de quelques exploitants qui n'ont pas encore pratiqué la riziculture avant le projet PADANE)

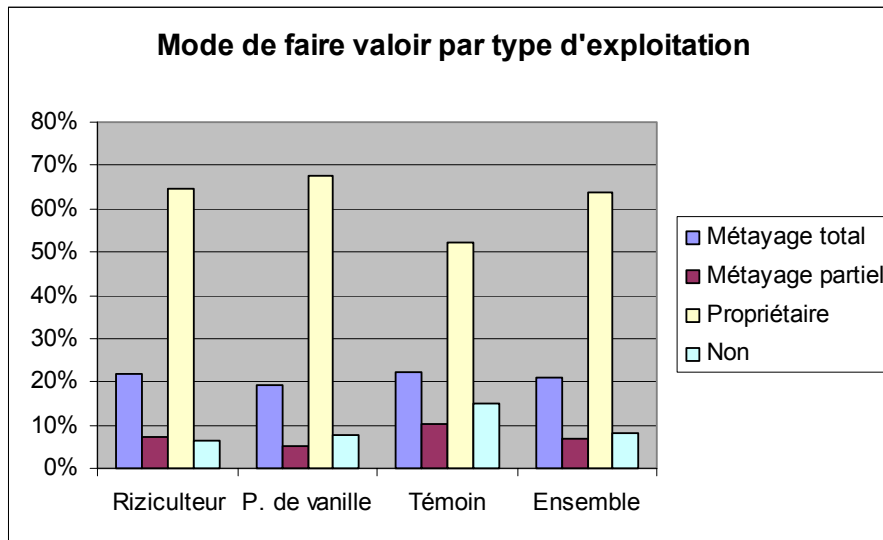
Globalement, 28% des exploitants pratiquent le métayage dont 21% sous forme de métayage total et 7% qui pratiquent le métayage partiel.

Les exploitants pauvres sont les plus grands métayers avec un taux de 35%, dont 28% pour le métayage total. Mais, même des riches producteurs de vanille le pratiquent, à faible proportion certes.



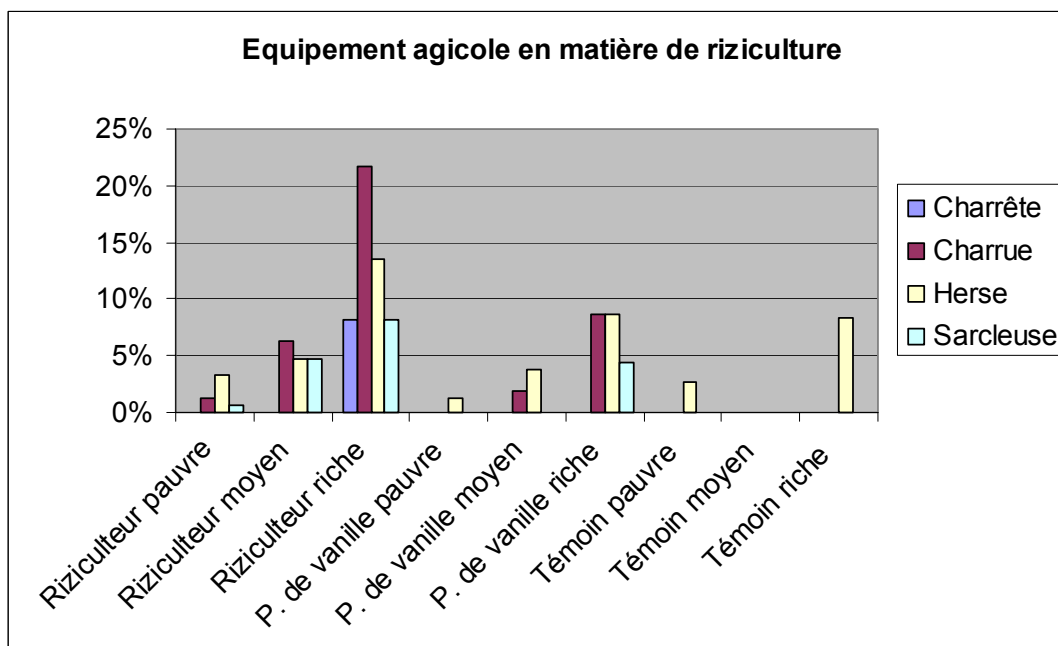


Le métayage est pratiqué presque selon la même proportion entre les deux types d'exploitations (vanilliculture ou riziculture). Ainsi, pour chaque type d'exploitation, le métayage total est pratiqué par environ 20% des exploitants.



### IV.3.3. EQUIPEMENTS RIZICOLES

Vu la taille très restreinte des parcelles de rizières (aux environs de 400 à 500 m<sup>2</sup> en moyenne), dans la zone du projet, l'agriculture n'est que très peu mécanisée d'où le très faible taux d'équipement des exploitations.

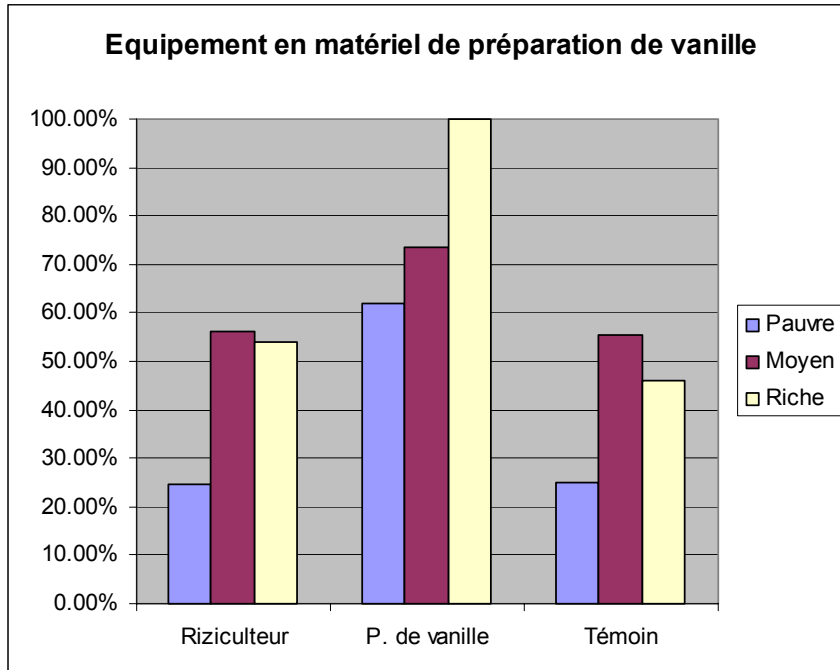


Les seuls équipements moyennement utilisés, et notamment par les riches producteurs rizicoles sont la charrue et la herse. On constate, ce qui est tout à fait normal, que les riziculteurs sont un peu mieux équipés que leurs homologues producteurs de vanilles et témoins.

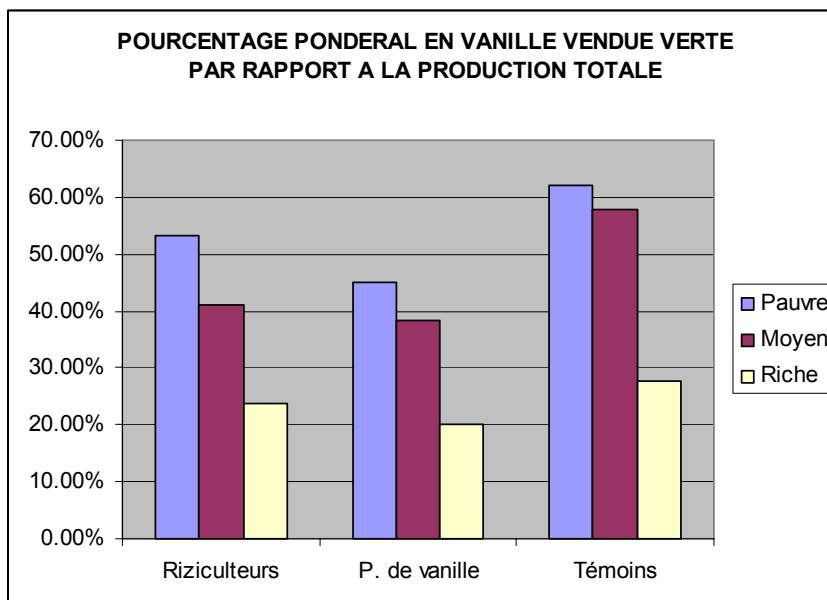


#### IV.3.4. EQUIPEMENTS POUR LA PREPARATION DE VANILLE

Les exploitations à vocation vanille sont suffisamment équipées en matériels de préparation de vanilles, depuis la classe la plus pauvre, étant équipée à un taux de plus de 60%. Les grands exploitants de plus de 3000 pieds sont équipés à 100% avec des matériels de capacité pouvant dépasser les 50 kg. Les autres exploitations (riziculteur et témoin) sont également équipés à raison d'environ 50% pour les exploitants moyens et riches et à environ 25% pour les exploitants pauvres.



Malgré cette situation, nombreux sont toutefois les vanilliculteurs qui vendent en verte.



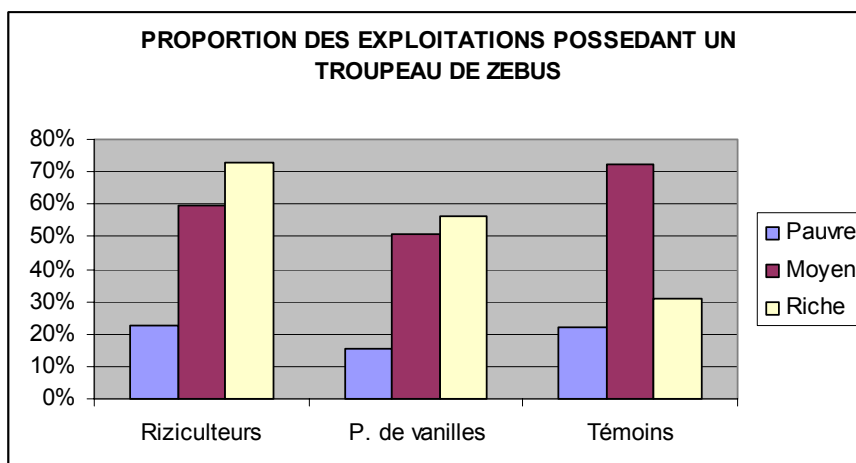
D'une manière générale, les producteurs de vanilles maîtrisent mieux la filière que les autres riziculteurs et témoins et par classe d'exploitation, la part vendue verte est moindre pour ce type d'exploitation. Les producteurs pauvres quel que soit le type d'exploitation



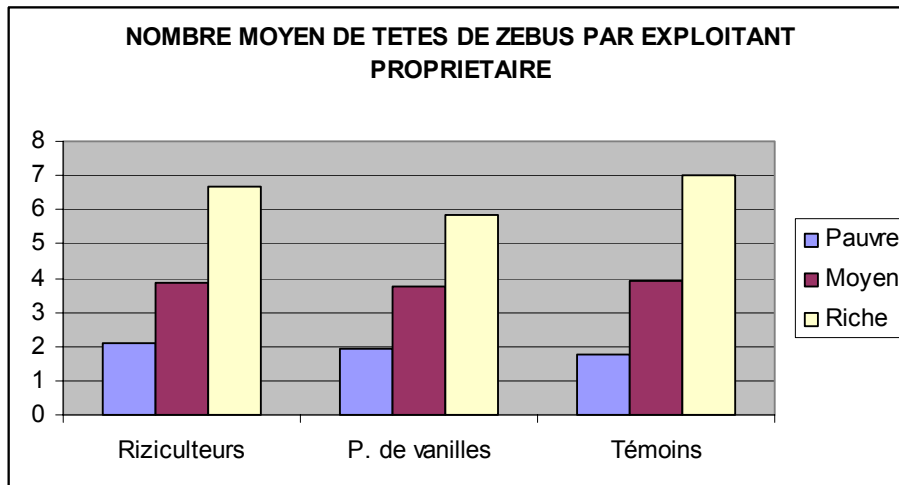
vendent le plus de vanille verte et ceci pour pouvoir disposer de liquidités tout de suite après la récolte.

#### IV.3.5. BÉTAIL

Même si les producteurs de cette zone du projet ne sont pas très réputés d'être des grands propriétaires de bétail, ils représentent tout de même un certain signe de richesse surtout pour plupart des immigrés du sud et sud-est de la grande île.



Si chez les exploitants les plus pauvres, seul 15 à 20% d'entre eux sont en possession d'un troupeau, ce chiffre atteint 55% (producteur de vanille) et même plus de 70% chez les producteurs riches (riziculteurs et témoins).



Pour ce qui est du nombre de tête par exploitants propriétaires, quel que soit le type de l'exploitation, les producteurs riches en possèdent en moyenne 6 à 7, si les plus pauvres se contentent de deux.

On constate également que les écarts entre les riziculteurs et les producteurs de vanille ne sont pas très importants en ce qui concerne le nombre de tête par exploitation. Par contre, les riziculteurs sont plus nombreux à posséder des troupeaux par rapport aux producteurs de vanille avec un écart par classe allant de 7 à 16%.



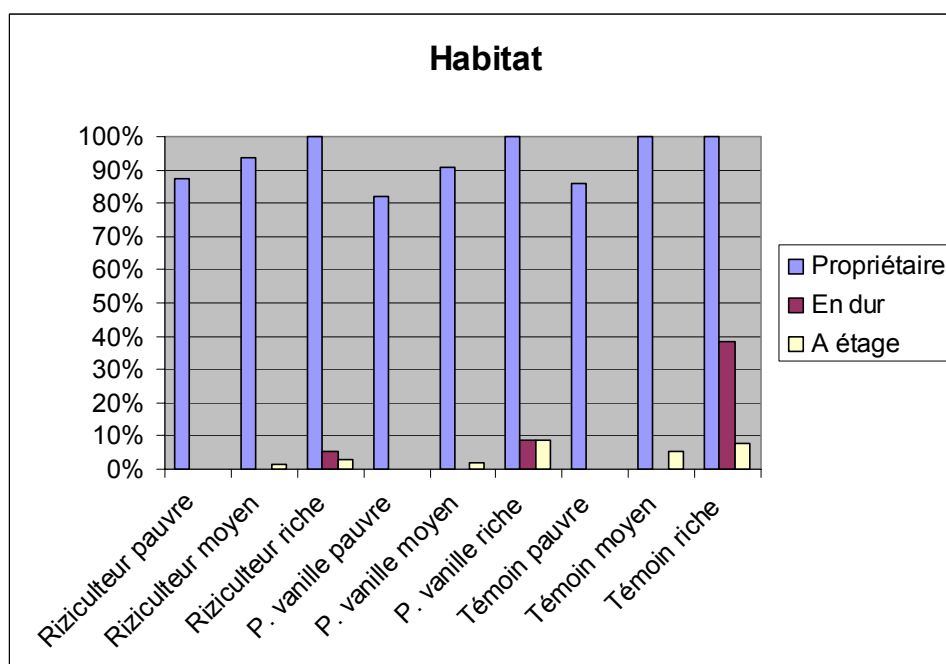
### IV.3.6. HABITAT

On rencontre deux types d'habitation :

- les maisons en dur
- les maisons en matériaux traditionnels

Plus de 90% des habitations sont construites en matériaux traditionnels et ne comportent pas d'étage. Les ménages habitent majoritairement leur propre maison à part environ 20% des ménages pauvres.

D'une manière générale, on constate que les producteurs de riz sont assez moins lotis que leurs homologues producteurs de vanille et témoins, en matière d'habitation.

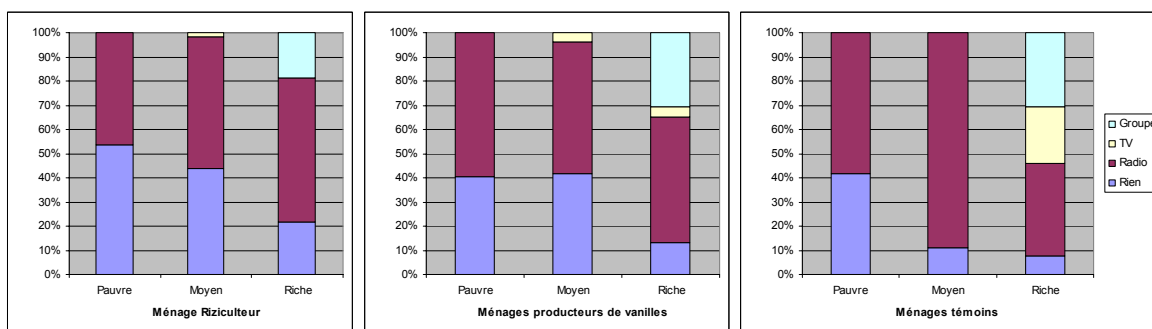


### IV.3.7. EQUIPEMENTS DE CONFORTS DOMESTIQUES

La zone du projet couvre des zones rurales connues par le revenu de la population qui est nettement supérieur par rapport à celui des autres zones rurales de Madagascar. Ainsi, les ménages de cette zone sont assez équipés en équipements divers.

Les exploitants riches, qu'ils soient riziculteurs ou vanilliculteurs, sont assez équipés avec en moyenne moins de 20% qui ne disposent même pas de poste radio. Un pourcentage non négligeable (de 20 à 30% des producteurs riches) dispose même de groupes électrogènes permettant de s'alimenter en électricité et de faire fonctionner les divers équipements comme les postes téléviseurs. D'une manière générale, on peut constater que les riziculteurs sont assez moins équipés par rapport aux vanilliculteurs et témoins.

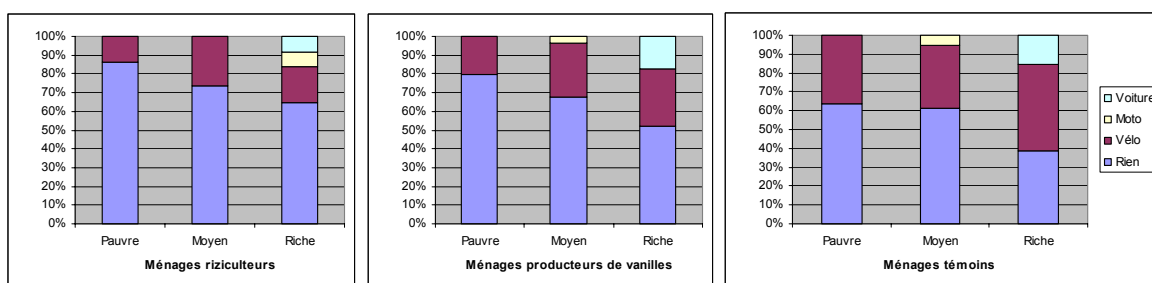




*Répartition des ménages par niveau d'équipement domestique*

### IV.3.8. MATERIELS DE DEPLACEMENT

Si le niveau d'équipement en vélos et même moto semble être assez faible par rapport à certaines régions de Madagascar sur les hautes terres, les producteurs riches présentent un bon niveau d'équipement, étant donné qu'entre 10 à 20% d'entre eux possèdent des voitures légères. Tout comme avec l'habitation et les équipements de confort domestiques, les producteurs de riz sont assez moins équipés que leurs homologues.

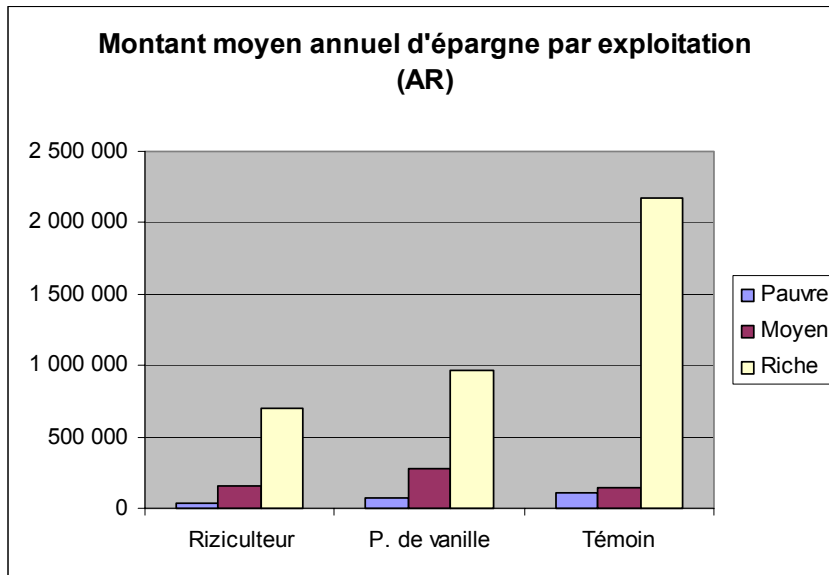


*Répartition des ménages par niveau d'équipement en matériels de déplacement*

### IV.3.9. EPARGNE

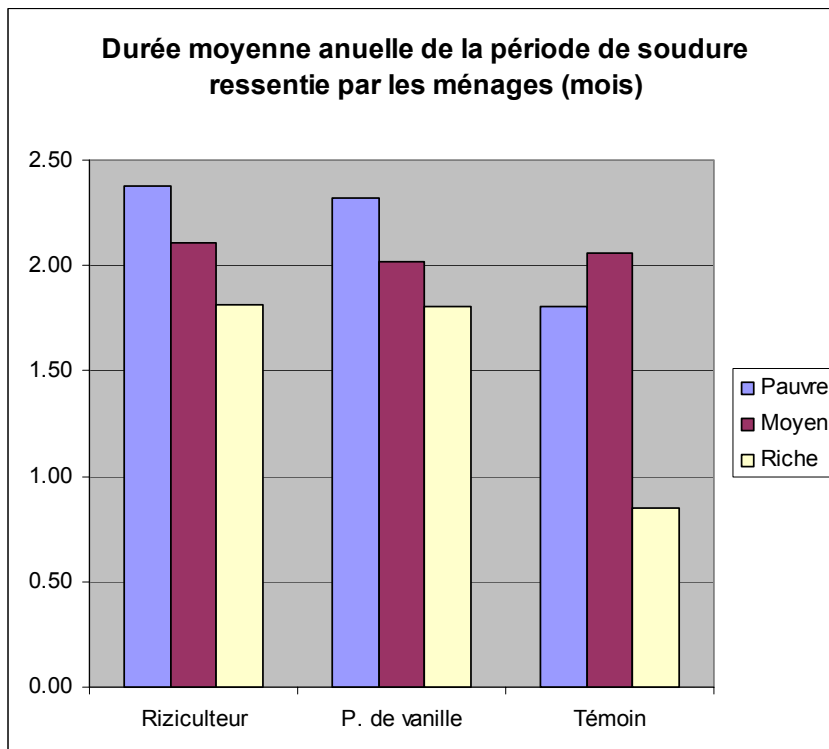
Les producteurs de cette zone d'intervention de PADANE sont assez privilégiés par rapport aux autres producteurs des autres régions de Madagascar, à cause surtout de la vanille qui leur procure un revenu assez conséquent. Certains exploitants gardent une partie de leur revenu sous forme d'épargne. Le montant moyen d'épargne par exploitant varie beaucoup d'un ménage à l'autre. Les ménages pauvres présentent un niveau moyen d'épargne de 35.000 à 100.000 AR, si pour les plus riches ces épargnes atteignent les millions d'Ariary. Une fois encore, les riziculteurs, par rapport aux autres types de producteurs, ont les niveaux d'épargne les moins élevés.





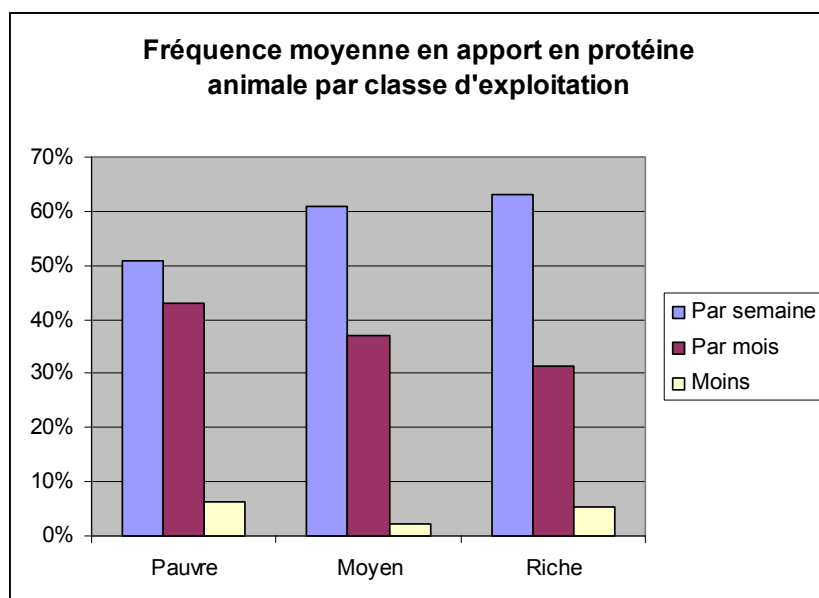
#### IV.3.10. ALIMENTATION

Vu que la zone du projet est encore assez loin de l'autosuffisance en matière de riz, des périodes de soudure plus ou moins longues, ressenties une fois (à partir du mois de janvier) ou deux fois (une autre période à partir du mois d'octobre) par an frappent les ménages. Même les ménages riches ressentent ces périodes qui sont marquées par la cherté ou même l'indisponibilité du riz sur le marché, conduisant les ménages à consommer des produits de substitution. Autant pour les riziculteurs que les producteurs de vanilles, la période de soudure s'étale (la période ou la totale des deux périodes) en moyenne, sur deux mois (un peu plus pour les ménages pauvres et un peu moins pour les ménages riches).



Les ménages témoins qui présentent un certain nombre de ménages dont les activités sont plus diversifiées vivent les périodes de soudure différemment, d'où la tendance un peu particulière, mesurée sur ces échantillons.

Pour ce qui est de protéines animales, apportées par la viande, poisson ou volaille, les ménages plus riches en consomment un peu plus fréquemment. On constate, dans tous les cas que, même chez les ménages pauvres, environ 50% d'entre eux consomment, au moins, l'une des trois sources de protéines animales une fois par semaine. Les ménages qui n'en consomment même pas une fois par mois représentent moins de 5%.

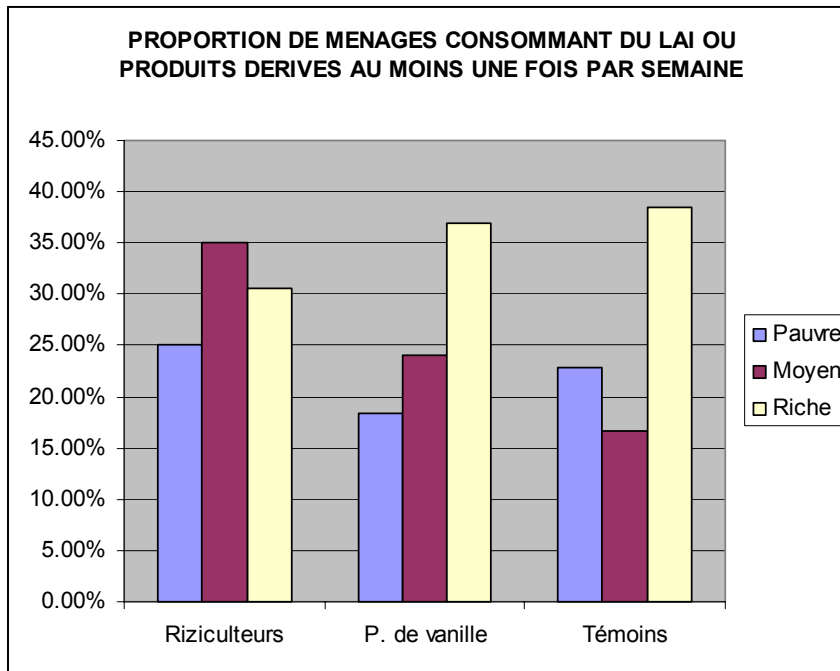


Les autres aliments sont représentés par les plantes à tubercules (manioc, patate douce, etc.) qui sont consommés par les ménages comme complément ou même substitution au riz. Tous les ménages en consomment des quantités variables presque toute l'année.

Les légumes sont très rares dans la zone du projet ce qui limite fortement leur consommation par les ménages. Toutefois, les ménages consomment abondamment une variété locale de légume sauvage (ananambo) pour accompagner les plats de riz. Plus de 70% des ménages en consomment au moins une fois par semaine.

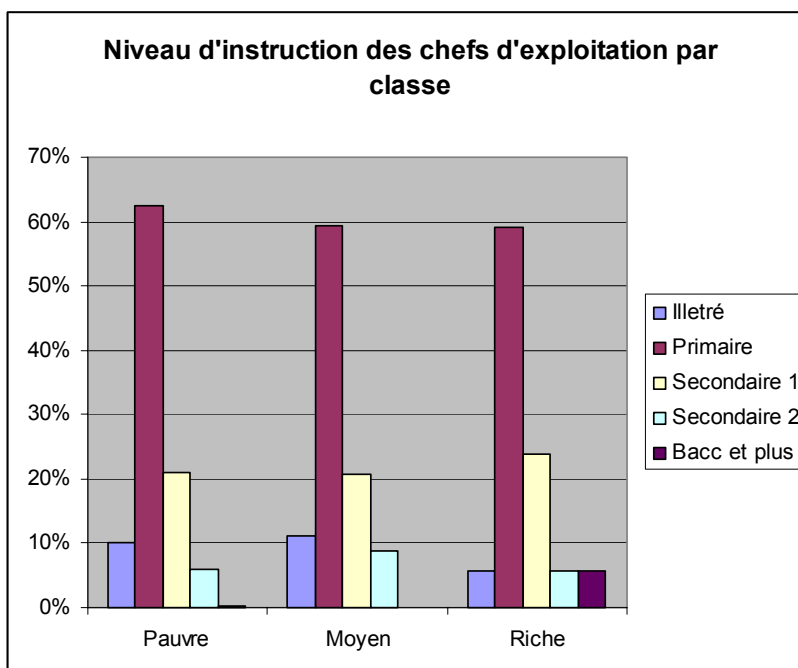
Cette population ne consomme pas beaucoup de produit laitier. Cela relève de la rareté de ces produits dans la zone mais aussi de l'habitude alimentaire de cette population qui n'est pas très portée sur les produits laitiers. D'une manière globale, les exploitants les plus riches en consomment davantage que les plus pauvres. Aucune tendance ne se dégage par contre d'un type d'exploitation à l'autre.





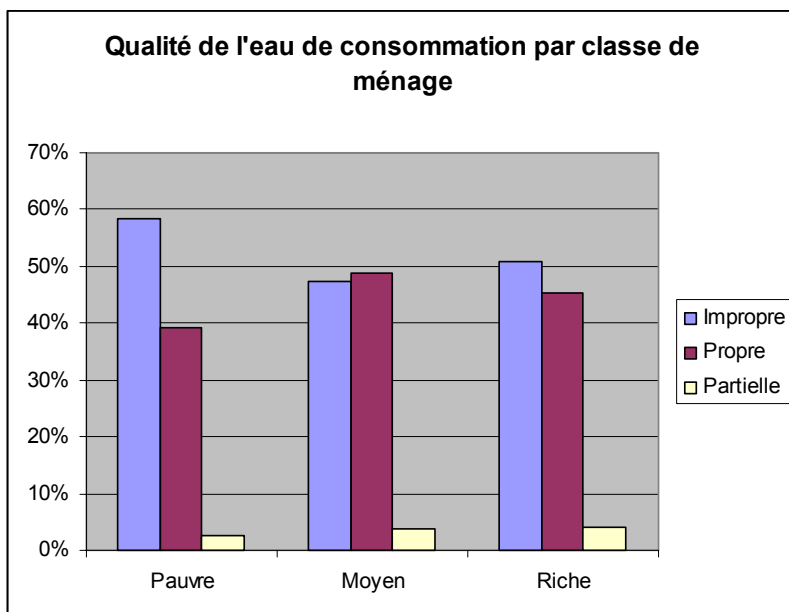
#### IV.3.11. CAPITAL HUMAIN

La population cible, englobant riziculteurs, producteurs de vanille et témoins, quelle que soit la classe présente une tendance globale identique en ce qui concerne le niveau d'instruction des chefs d'exploitations. Ainsi, on a une prédominance de chefs d'exploitation ayant atteint le niveau primaire (environ 60%), suivi des « secondaires 1 » qui représentent un peu plus de 20%. Les chefs d'exploitations illettrés sont représentés à environ 10% au niveau des ménages pauvres et moyens et 5% chez les riches. Le niveau d'instruction des chefs de ménages a, ainsi, joué peu de rôle dans le niveau de richesse des exploitants, à l'exception des niveaux universitaires qui se retrouvent presque tous, parmi les riches.

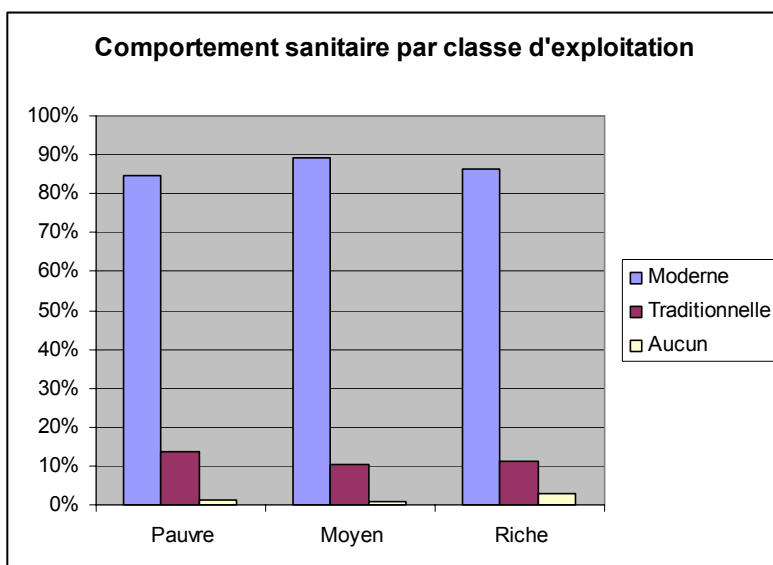




Pour ce qui est de l'eau de consommation courante, l'accès à l'eau potable dépend beaucoup du type de sources existantes et disponibles. Les ménages utilisent des sources propres si son village est équipé de réseau AEP ou de puits. Certains ménages investissent cependant dans la construction de puits individuels ce qui explique les écarts constatés en faveur des ménages riches en ce qui concerne l'utilisation de sources propres. Ainsi, si environ 60% des ménages pauvres utilisent des sources impropres pour leurs eaux de consommation courante, ce chiffre tombe à environ 50% pour les deux autres classes.



Concernant le comportement des ménages par rapport aux maladies, 85% des ménages ont tendance à consulter la médecine moderne si environ 10% choisissent la médecine traditionnelle. Les 5% restant préfèrent quant à eux l'automédication. Ces choix sont moins dictés par l'accessibilité à un type ou à un autre type de soin, mais surtout par tradition et croyance ce qui explique le manque de tendance claire entre classes d'exploitation.



#### **IV.4. RESUME DU PROFIL GLOBAL, D'AVANT LE PROJET, DES MENAGES « PAUVRES »**

A partir des éléments décrits ci-dessus, les traits caractéristiques des ménages pauvres avant l'implantation du projet sont :

- Quel que soit le type d'exploitation, les exploitants possédaient en moyenne environ 20 ares de rizières ;
- En moyenne, les producteurs pauvres exploitaient environ 550 pieds de vanilles ;
- Le métayage sur rizière frappait assez fortement les pauvres, surtout riziculteurs, avec un peu moins de 20% de métayer contre 15% chez les producteurs de vanille ;
- Les exploitations pauvres étaient très mal équipées en matériels agricoles (riziculture) avec seulement 2% qui possédaient le minimum comme la herse ;
- 25% des riziculteurs pauvres étaient équipés de matériels de préparation de vanilles, contre 60% chez les producteurs de vanilles ;
- Environ 20% des producteurs pauvres possédaient un troupeau de zébus avec en moyenne 2 têtes par exploitation ;
- Plus de 80% des producteurs pauvres habitaient leurs propres maisons mais qui étaient toutes construites en des matériaux traditionnels ;
- 55% pour les riziculteurs et 40% pour les producteurs de vanille de classe pauvre ne possédaient même pas un poste radio ;
- Plus de 80% des producteurs pauvres ne possédaient même pas un vélo ;
- Les pauvres avaient une capacité moyenne d'épargne de l'ordre de 30.000 AR pour les riziculteurs et 70.000 AR pour les producteurs de vanille ;
- Les pauvres ressentaient une période de soudure moyenne annuelle d'un peu moins de 2,5 mois ;
- Les chefs d'exploitation pauvre étaient représentés en moyenne par 10% d'illettrés ;
- Environ 60% des ménages pauvres consommaient de l'eau de source impropre ;
- Plus de 80% des ménages pauvres consultent la médecine moderne en cas de maladie grave.



## **V RESULTATS DE L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA PAUVRETE RURALE**

L'évaluation de l'impact du projet sur la pauvreté rurale est réalisée selon la méthodologie suivante. Les indices relevés chez les bénéficiaires lors des enquêtes et entretiens divers sont traités objectivement en donnant pour chaque impact individuel :

- une définition de sa nature ;
- une appréciation de son importance à partir de données chiffrées ;
- une analyse de sa portée en faisant des comparatifs chiffrés pour identifier les classes et types d'exploitations qui en ont tiré le plus de bénéfices ;
- une analyse permettant d'apprécier la part du PADANE dans ces impacts.

Cette évaluation des impacts individuels est réalisée sur la totalité des six domaines d'impacts définis par le FIDA.

Une évaluation globale de l'impact, c'est-à-dire, l'impact du projet pris comme un ensemble, est, par après, réalisée ce qui va permettre de se prononcer clairement et sans équivoque quant à l'intensité de l'impact du projet PADANE sur la réduction de la pauvreté.

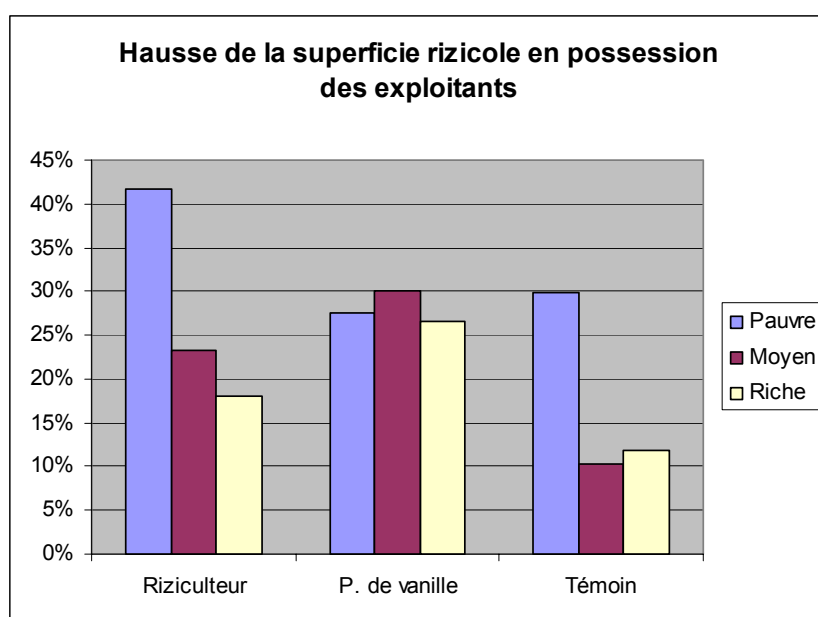
Deux instruments seront utilisés pour cette évaluation globale. Le premier est l'indicateur de pauvreté, c'est-à-dire son évolution chez les ménages après le projet. Le second est une synthèse des appréciations directes fournies par les bénéficiaires.

## V.1. IMPACT SUR LES BIENS MATERIELS ET FINANCIERS

### V.1.1. AU NIVEAU MENAGE

#### A) PROPRIETES FONCIERES (RIZIERES)

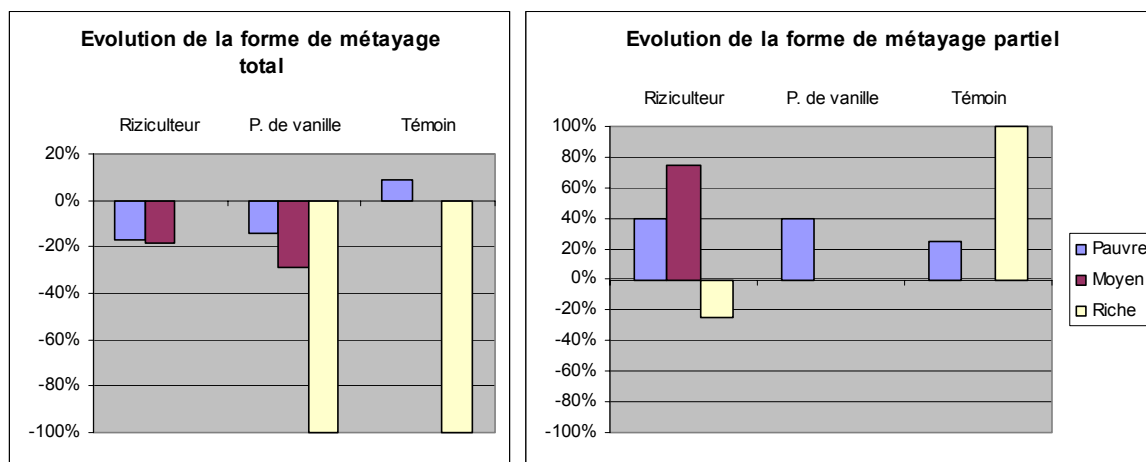
Certaines activités du projet PADANE, et notamment l'aménagement hydroagricole et l'intensification ont produit des impacts positifs sur les superficies rizicoles en possession des exploitants. En effet, les améliorations des conditions de la maîtrise de l'eau et l'acquisition de nouvelles techniques agricoles ont motivé et poussé les producteurs à acquérir ou aménager des nouvelles parcelles.



La hausse est perceptible dans l'ensemble de la zone du projet, autant chez les producteurs de riz et de vanille encadrée par le projet que chez les producteurs témoins, même si la hausse est moindre chez ces derniers. A part l'apport du projet, on voit aussi dans cette relance du secteur rizicole l'effet de la chute du prix de la vanille qui a poussé les exploitants à chercher d'autres sources de revenus et à se tourner davantage vers la riziculture.

La plus forte hausse (plus de 40% en moyenne) a été constatée chez les riziculteurs pauvres.

Parallèlement à ces hausses de superficie, des évolutions importantes ont eu lieu sur le plan de la tenure des terres : baisse notable du système de métayage total due à l'acquisition et à l'aménagement de nouvelles terres.



Ainsi, chez les riziculteurs et les producteurs de vanilles, le « métayage total » a baissé sensiblement, au profit du métayage partiel. L'accroissement des deux formes de métayage chez les témoins démontre la relance du secteur riz dans la zone du projet. En effet, des ménages qui n'ont pas pratiqué la riziculture durant l'époque d'avant PADANE la pratiquent actuellement sous forme de métayage. Enfin, les producteurs riches ayant quelque peu négligé la riziculture en se contentant de quelques parcelles en métayage ont presque tous réagi en acquérant des parcelles et abandonner le métayage.

## B) EAU D'IRRIGATION

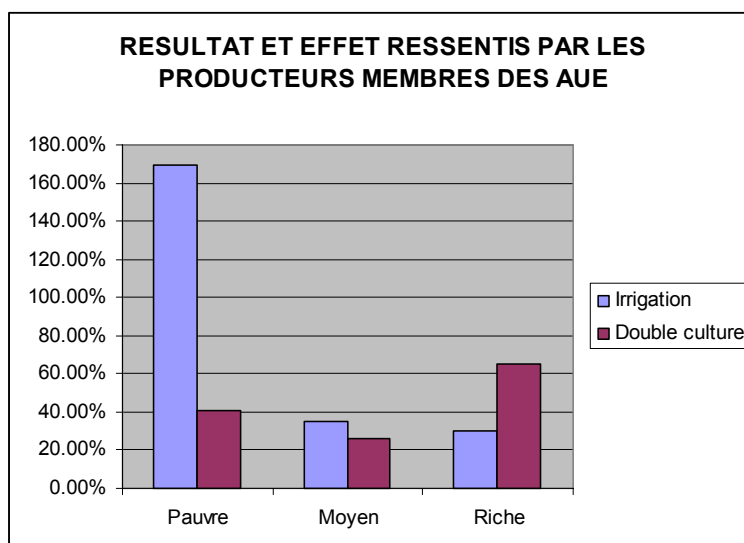
Le projet PADANE a fourni des efforts importants en vue d'améliorer l'accès à l'eau d'irrigation. La perception par les bénéficiaires membres des AUE des effets de ces activités par l'amélioration des conditions d'irrigation est présentée à partir des histogrammes de la page suivante.

On constate, chez les producteurs les plus pauvres, un accroissement de l'ordre de 170% en superficie, de parcelles que ces derniers considèrent comme bénéficiant d'une bonne irrigation toute l'année, après l'aménagement réalisé par le PADANE. La hausse en matière de parcelles sur lesquelles la double culture est pratiquée reste assez modeste, à environ 40%, chez les mêmes producteurs.

En effet, avant le projet, les producteurs dans la classe pauvre étaient également ceux qui avaient le pire accès à l'eau (avec seulement 37% des parcelles considérées comme bénéficiant d'une bonne irrigation, contre 71 et 82% pour les producteurs moyens et riches). Ces producteurs pauvres ont tenté de pratiquer, même si les conditions d'irrigation ne le permettaient toujours pas, la double culture sur le maximum de



superficie, si les producteurs moyens et riches n'ont pratiqué la double culture que sur les parcelles bien pourvues en eau.



Ainsi, si les conditions d'irrigation se sont beaucoup améliorées chez les producteurs pauvres, les hausses en matière de double culture sont assez comparables entre les trois classes, avec une tendance plus prononcée chez les producteurs riches qui, suite à la chute du prix de la vanille, s'adonnent de plus en plus à la riziculture. A noter que les hausses en matière de double culture chez les producteurs pauvres ne suivent pas l'évolution en matière de l'amélioration des conditions d'irrigation étant donné que ces producteurs pratiquaient déjà la double culture, avant l'intervention du projet, sur des parcelles ne bénéficiant pas de bonnes conditions d'irrigation.

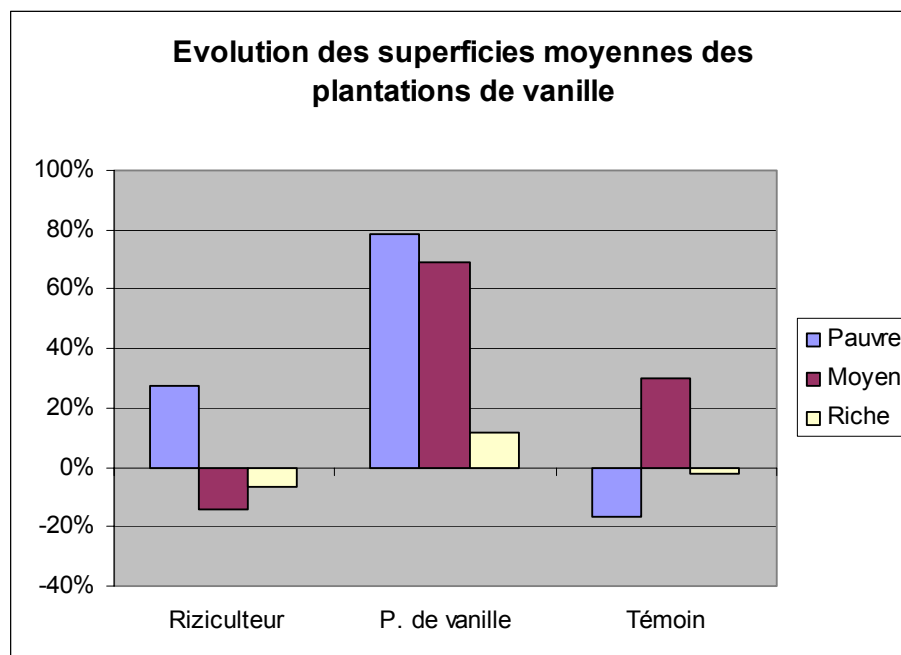
Les impacts du projet PADANE en matière d'amélioration des conditions d'irrigation sont ainsi fortement ressentis, surtout auprès des riziculteurs pauvres.

### C) PROPRIETES FONCIERES (EXPLOITATION DE VANILLE)

Les activités du PADANE au niveau des GPPV ont porté leurs fruits en permettant aux producteurs de faire des investissements pour l'extension de leurs plantations, en profitant de facilité d'accès au crédit OTIV. Par ailleurs, les membres des GPPV ont été encadrés à organiser un système d'entraide dans la réalisation des travaux de plantation ce qui permet à chaque producteur d'exploiter des superficies plus importantes.

On a ainsi observé chez les producteurs de vanille membre de GPPV encadrés par le PADANE un accroissement moyen de la taille des plantations de plus de 80% chez les plus pauvres et de 70% chez les producteurs moyens. Cette hausse se limite à environ 10% chez les producteurs riches. Pour ce qui est des exploitants riziculteurs et témoins, aucune tendance précise ne se dégage. Des hausses et des baisses sont constatées ce qui met une fois encore en évidence le rôle joué par le projet PADANE dans les hausses enregistrées chez les producteurs encadrés.





#### D) SECURISATION FONCIERE

Le projet PADANE a collaboré avec le Service Régional des Domaines dans la mise en œuvre de l'opération ODOC réalisée sur le site d'Andohafary. Cette opération porte sur 119 titres qui restent au moment du diagnostic sur le terrain réalisé dans le cadre de la présente évaluation, en instance de distribution aux producteurs.

La situation générale sur le terrain fait preuve de très peu de terrains qui sont titrés. En effet, 7% et 2% des producteurs possèdent de terrains titrés respectivement sur rizières et sur tanety.

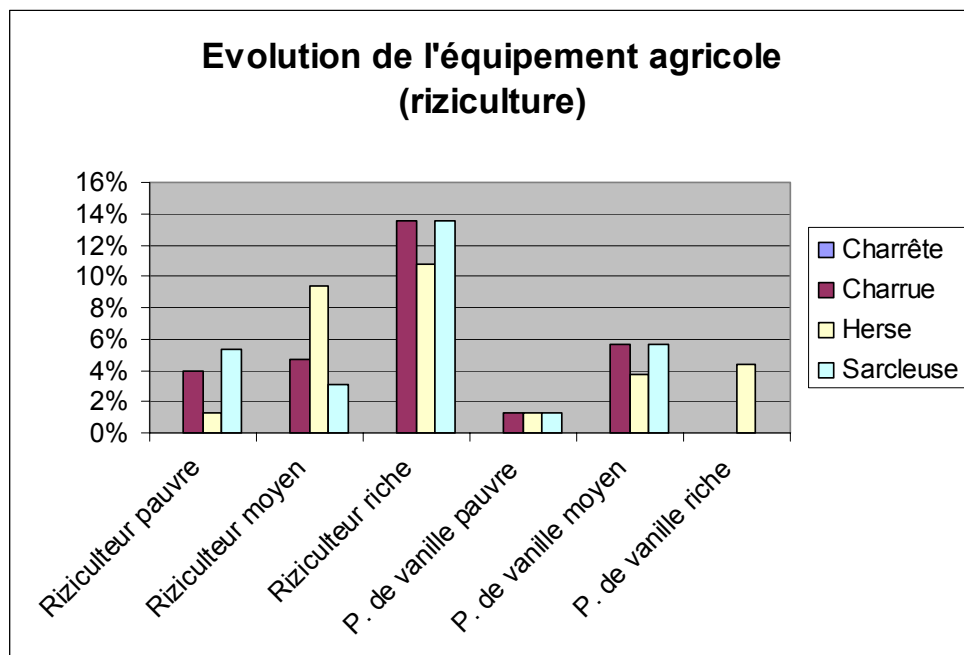
Le projet n'a produit que peu d'impact concernant la sécurisation foncière.

#### E) EQUIPEMENTS AGRICOLES (RIZICULTURE)

Les producteurs, surtout riziculteurs, ont produit certains efforts pour améliorer leur productivité, en s'équipant en matériels agricoles. Les plus riches riziculteurs sont ceux qui ont mis les plus d'efforts dans ce sens, mais les exploitations restent, en général, malgré tout, très peu équipées.

L'enquête a fait ressortir qu'un effort particulier a été déployé par les riziculteurs pour s'équiper en sarcluse, ce qui prouve l'intérêt croissant que porte les producteurs aux techniques améliorées vulgarisées par le projet, comme le SRI et le SRA.





#### F) EQUIPEMENTS AGRICOLES (PREPARATION DE VANILLES)

Aucun impact tangible n'a été décelé en ce qui concerne les équipements en matériels de préparation de vanille. Il convient de noter que les producteurs de vanilles ont toujours été suffisamment équipés pour la préparation de vanille ce qui explique sûrement le manque d'engouement des ménages à s'équiper d'avantage.

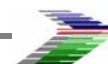
#### G) BETAIL

L'élevage n'étant pas le point fort de cette zone du projet PADANE, aucun effort particulier n'a été apporté pour le développer. Ainsi, dès le commencement de l'effondrement des revenus des exploitants suite à la chute du prix de la vanille, les riches exploitants ont commencé par réduire leur troupeau (l'un des rôles des troupeaux dans la vie socio-économique des ménages malgaches est d'ailleurs de se transformer rapidement en liquidité en cas de coup dur). Ainsi, une réduction notable du nombre de ménages propriétaires de bétails a été remarquée chez les exploitants moyens et riches. Le nombre moyen de bétail par tête a connu également une baisse assez sensible, surtout chez les riches.

Les seules hausses enregistrées ont concerné les exploitants les plus pauvres quel que soit le type (y compris les témoins). Ces hausses ont concerné autant les proportions de ménages propriétaires que le nombre moyen de bétail. Ce que l'on peut, peut-être, tirer de tout cela, c'est que les impacts combinés de la chute du prix de la vanille et les activités du PADANE ont quelque peu réduit les écarts entre les pauvres et les riches ce qui a permis aux pauvres d'acheter ce que les riches ont dû vendre.

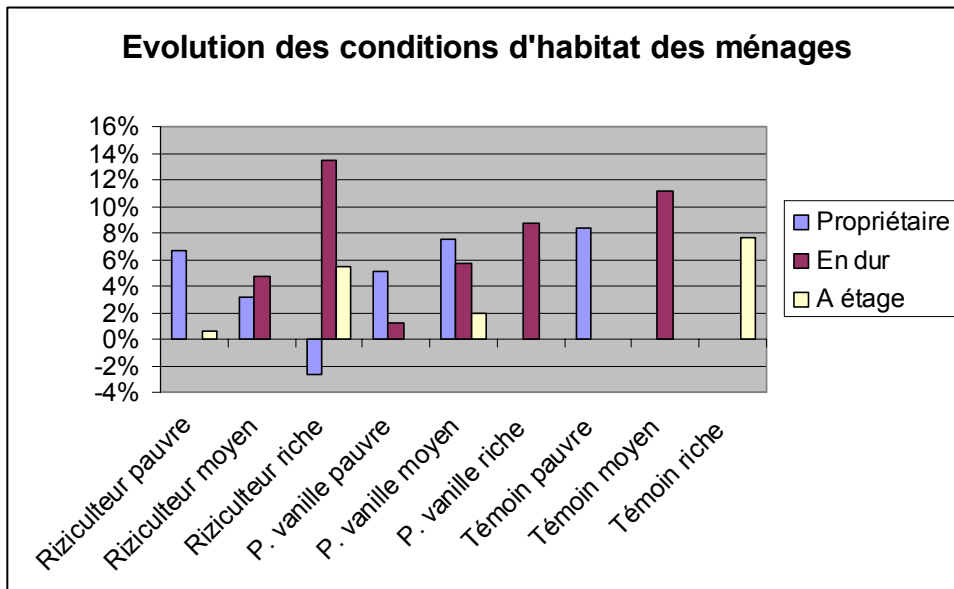
#### H) HABITAT ET CONFORTS PERSONNELS

D'une manière générale, les ménages ont apporté des améliorations sur les conditions de leur logement. Ces améliorations sont d'envergure et de nature très différentes. Pour les ménages qui habitent des maisons traditionnelles, les améliorations se portent généralement sur la toiture et les mobiliers (portes et fenêtres). Certains ménages ont pu améliorer le corps même de leur maison par le remplacement des matériaux de construction (de tôle et planche de bois par exemple).

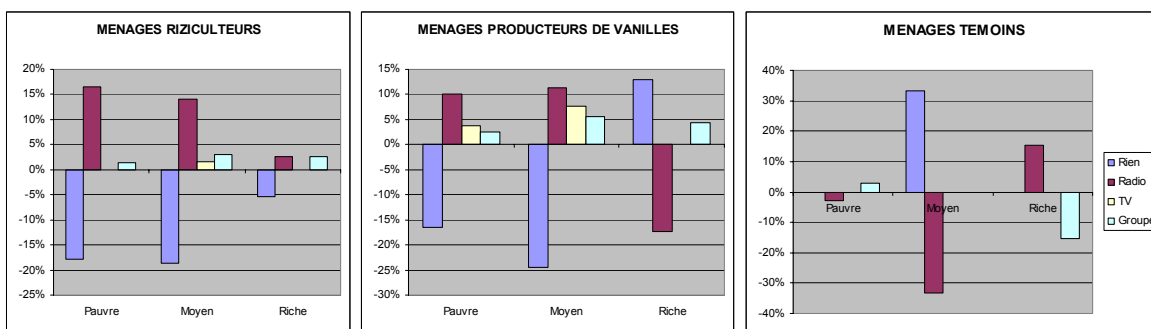




Par ailleurs le taux de ménages habitant leur propre maison a encore augmenté et dépasse même les 90%. Les améliorations les plus notables sont le passage de logement traditionnel en logement en dur qui sont surtout constatés surtout chez les producteurs riches, touchant pour quelques types et classes d'exploitation, plus de 10% des ménages.



Ces améliorations qui sont constatées autant chez les ménages appuyés par PADANE que chez les ménages témoins semblent être mieux présentes chez les premiers en touchant autant les ménages riches que pauvres, ce qui n'est pas le cas des ménages témoins pauvres.



Evolution de l'équipement domestique des ménages

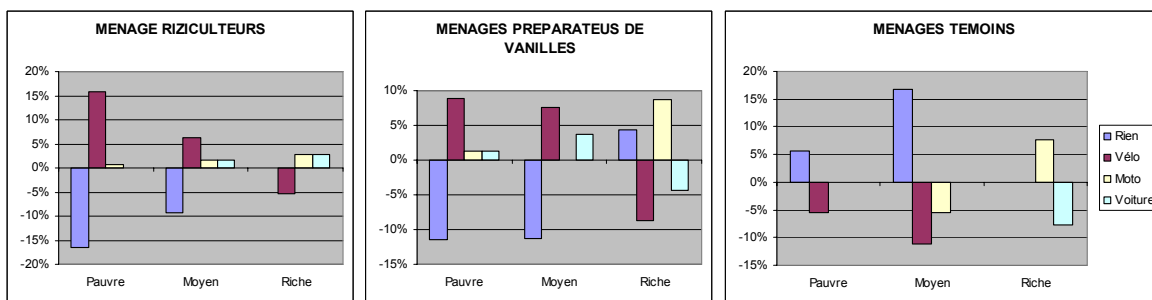
Pour ce qui est des équipements domestiques, on constate des améliorations de la situation chez les ménages riziculteurs et producteurs de vanilles, à l'exception des riches producteurs de vanille. Ainsi, chez les ménages riziculteurs ou producteurs de vanille pauvres ou moyens, les ménages dans la catégorie de ceux qui ne disposent d'aucun équipement se sont réduits de 15 à 25% ce qui se traduit par un accroissement de 10 à 15% dans la catégorie de ceux qui possèdent un poste radio et de l'ordre de 5% chez les catégories supérieures (ceux possédant des postes téléviseurs ou utilisant des groupes électrogènes).

Ces améliorations sont d'autant plus notables que la conjoncture économique de la région a été très difficile par la chute du prix de la vanille et l'inflation dépassant les 20% durant l'année 2004. Chez les ménages témoins notamment, la situation s'est détériorée



à tous les niveaux surtout chez les ménages moyens et riches. Les ménages pauvres qui dès le départ étaient très peu équipés sont restés dans cette situation de précarité.

Concernant enfin les matériels de déplacement, la situation a également connu des légères améliorations chez les producteurs appuyés par le PADANE, ce qui n'est pas le cas des ménages témoins où la situation de départ assez délicate a connu encore des dégradations. Ainsi, chez les riziculteurs et producteurs de vanille appuyés par le projet, la catégorie de ceux qui ne sont pas équipés du tout en matériels de déplacement a connu une réduction de 10 à 15% chez les ménages pauvres et moyens. Ces améliorations restent faibles et touchent pour beaucoup l'équipement en vélo qui reste le moyen de déplacement le plus fiable dans le monde rural. Elles mettent cependant en évidence le léger mieux apporté par le projet vu, la dégradation de la situation chez les ménages témoins.

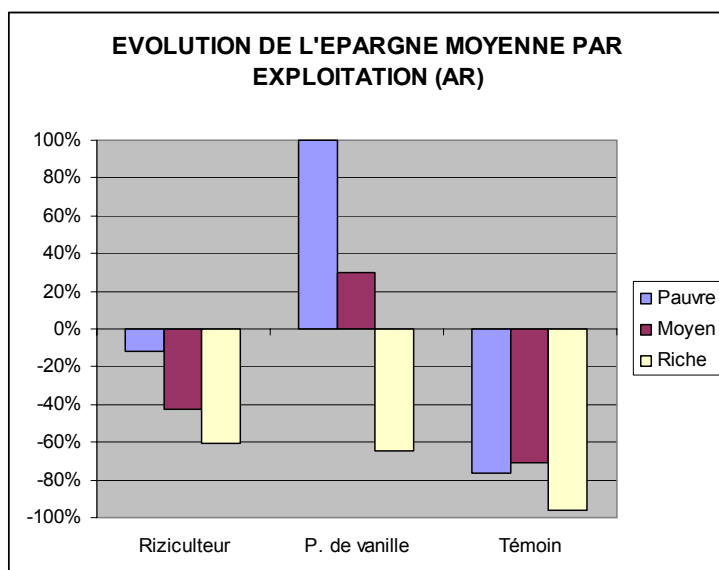


*Evolution des moyens de déplacement en possession des ménages*

**I) NIVEAU D'EPARGNE**

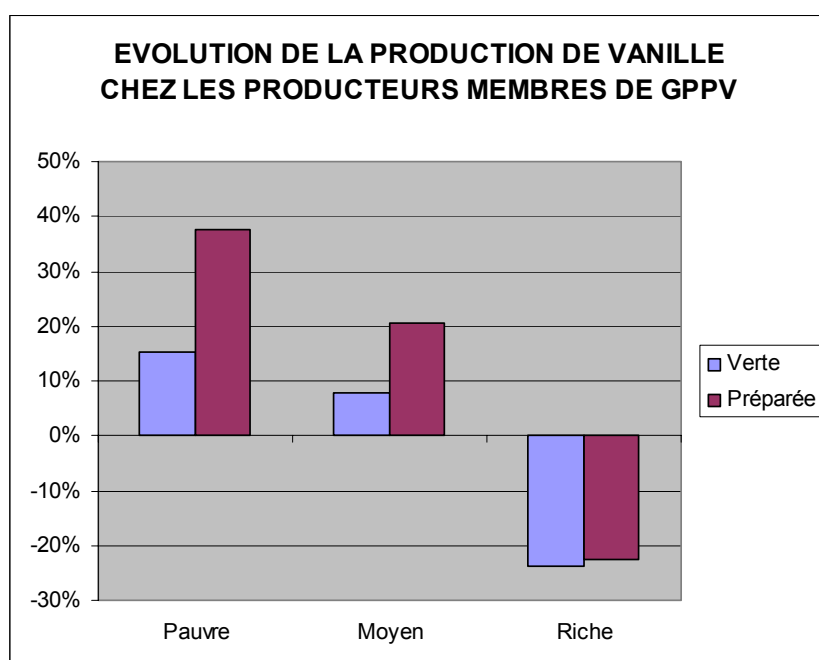
Période qualifiée de « calamiteuse », l'année 2004 qui a marqué le début de la chute du prix de vanille, a fortement dégradé la vie quotidienne de la zone du projet PADANE, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Beaucoup de ménages de planteurs ou de préparateurs accusent un stock important de produits invendus car l'échelle de prix s'est dégringolée de 10 à 1 pour la vanille verte et de 16 à 1 pour la vanille préparée. Les conséquences de ce marasme se traduisent par la restriction de la capacité d'épargne chez les exploitants.

Les histogrammes suivants donnent un aperçu général de l'évolution de la capacité d'épargne des ménages entre la période d'avant PADANE et la période actuelle.



Les producteurs de vanilles membres des GPPV, et notamment les moins riches semblent être épargnés et ont même pu tirer parti de la situation. Des hausses de la capacité de faire des épargnes ont même été constatées chez ces derniers. A noter que la hausse de 100% chez les producteurs de vanilles pauvres est due surtout à une hausse exceptionnelle chez un producteur particulier qui a tiré vers le haut la tendance de la classe. La tendance plus normale est le statut quo pour cette classe (ce qui serait obtenu si ce producteur particulier n'était pas considéré). La tendance à la hausse la plus notable est donc remarquée auprès des producteurs moyens de vanilles, avec une hausse de l'ordre de 30%. Plusieurs facteurs pourraient contribuer à ce fait, mais le plus important est lié au développement du secteur de vanille pour les classes des producteurs pauvres et moyens dont l'évolution de la production est donnée par le histogramme suivant.

Ainsi ces deux classes ont pu accroître leur production, et surtout en vanilles préparées, ce qui leur a permis de compenser par l'accroissement des productions, les pertes monétaires dues à la chute du prix de la vanille. Les activités du projet PADANE dans la promotion et appui aux GPPV ainsi que la ligne de crédit spéciale accordée ont produits des impacts sur le revenu et capacité des ménages à épargner.



Même si aucun impact positif tangible n'a pas été perceptible chez les riziculteurs, étant donné que leurs capacités à épargner ont chuté de 10 à 60%, leurs situations restent moins graves que celles des ménages témoins ayant subi une chute de la capacité d'épargne de 70 à 96%.

#### **J) ACCES AUX CREDITS**

Le projet PADANE a initié le système de micro-crédit par la mise en place de caisses OTIV dans la zone du projet. Le principal objectif est d'améliorer l'accès des producteurs au crédit rural

Les crédits sont accordés aux producteurs selon deux modes différents :

- **Sur épargne :**

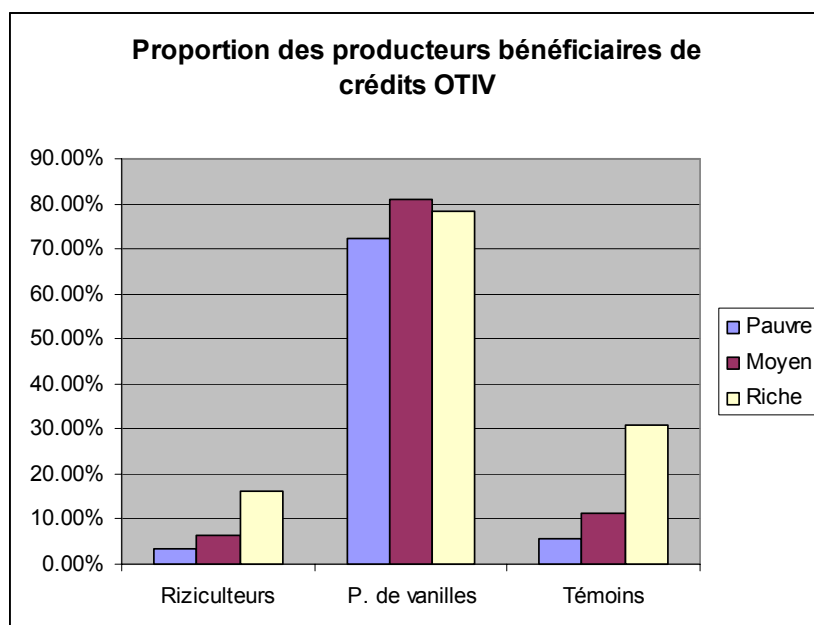


Les ménages peuvent obtenir des crédits à condition de disposer d'un compte épargne auprès de l'OTIV pour une durée minimale de 6 mois. Un crédit pour un montant maximal de 4 fois le montant de son épargne peut être accordé au ménage.

#### - Au sein des groupements paysans PADANES

Certaines organisations paysannes encadrées par le projet (GPPV, GCV et AEF) ont obtenu des faveurs spéciales auprès des agences OTIV. En effet, le projet PADANE a octroyé de crédits, à répartir, par l'intermédiaire de l'OTIV, aux membres des groupements cités plus haut. Les membres officiels desdits groupements peuvent ainsi, sans garantie préalable, bénéficier de crédits de courtes durées à rembourser dans les six mois.

Etant donné ainsi les privilèges accordés aux membres des GPPV en ce qui concerne les crédits, il n'est point étonnant de voir un taux élevé d'accès aux crédits parmi leurs membres par rapport aux riziculteurs et ménages témoins.

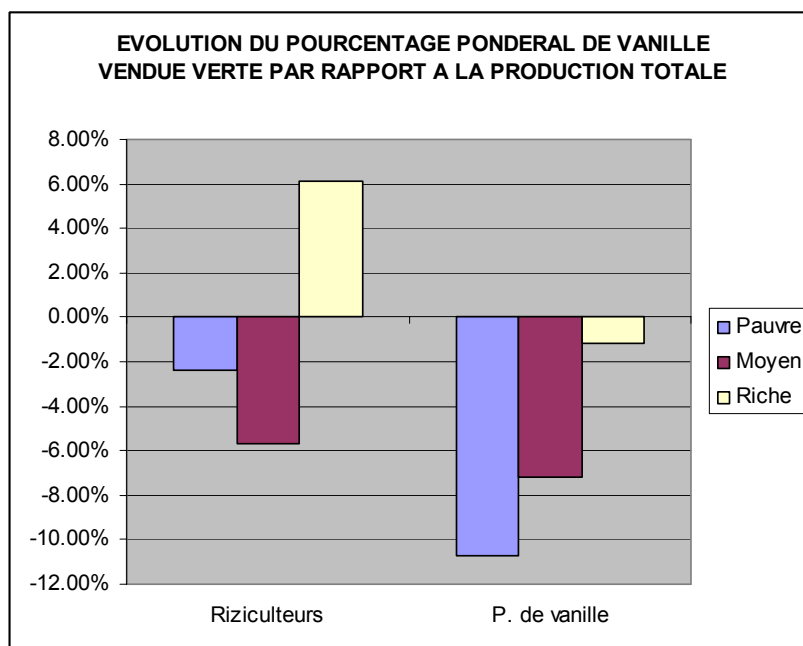


Ainsi, environ 78% des producteurs membres des GPPV ont accès au crédit OTIV. Dans un sens, la raison qui motive le plus les membres de ce type de groupement à y adhérer est liée à ce privilège.

Les producteurs qui ne sont pas membres de ces groupements privilégiés n'ont accès au crédit que par le système d'épargne. Ainsi, chez les producteurs membres d'AUE, 5 à 15% des producteurs, selon la classe d'exploitations, ont accès au crédit, par la voie épargne.

L'un des impacts de niveau supérieur, attendus des impacts sur l'accès au crédit sont la possibilité des producteurs de ne pas vendre prématurément leurs produits et donc de baisser la part de la production verte vendue.





Ces impacts sont donc mesurables par les baisses plus sensibles de la vente de vanille verte chez les producteurs de vanille que chez les riziculteurs, et surtout chez la classe pauvre.

L'autre impact découlant de l'accès au crédit est l'investissement dans l'exploitation de vanille qui est traité plus haut (partie c).

Le projet PADANE a ainsi produit des impacts réels sur l'amélioration de l'accès au crédit. Premièrement par l'ouverture des agences OTIV qui donne déjà une certaine possibilité à tous producteurs et secundo par l'accès privilégié des membres de certains groupements comme le GPPV au crédit. Ce second aspect a ouvert la voie au crédit aux plus pauvres, si habituellement le crédit est resté souvent l'apanage des ménages les plus riches. Les exploitants les plus pauvres ont pu, par cette occasion, réduire jusqu'à 10% la vente de vanille verte, pour ramener ce taux à 34% en poids de la production totale.

D'autres impacts importants sur l'accès au crédit seront traités dans le dossier « Finance Rurale » qui est une étude de cas particulier réalisée en complément à cette étude et dont le rapport est fourni à part.

### **K) ROUTE**

Le projet PADANE par sa composante infrastructure routière a exécuté la réhabilitation de trois routes rurales sur trois axes différents. Vu l'étendu de la zone du projet, ces trois axes ne desservent qu'une partie seulement de la population cible. Ainsi, seul 11% de la population bénéficiaire du projet bénéficie des routes réhabilitées dont 12% des exploitants pauvres, 10% des exploitants moyens et 7% des exploitants riches. L'enclavement étant un autre facteur qui contribue à la pauvreté, il est tout à fait logique de trouver une plus grande proportion de pauvres dans les zones enclavées.

Les bénéficiaires de ces routes réhabilitées ont ainsi vécu de nombreux impacts comme la réouverture de la zone à la circulation plus régulière, l'amélioration de la possibilité d'écoulement des produits et la venue des collecteurs, etc.



Au quotidien, les bénéficiaires de ces routes ont ressentis les principaux impacts suivants :

- Une réduction de la durée du trajet du village jusqu'à l'axe de route nationale qui desserve la zone :  
Selon l'axe et la situation du village du bénéficiaire sur cet axe, deux cas de figure se dégagent, 70% des concernés par les pistes réhabilitées ont constaté une réduction de la durée du trajet de plus de 50% et 30%, une réduction d'environ 10%.
- Une réduction sur la période d'impraticabilité :  
La durée d'impraticabilité d'environ 6 mois vécue par environ 60% des concernés par les pistes réhabilitées se réduit à environ 1 mois actuellement. Sur les autres axes où la période d'impraticabilité était moins longue (1 à 3 mois), les améliorations ont réduit ces périodes à 1 mois au maximum et même certains trajets sont devenus praticables toute l'année.
- Une réduction des frais de transport de personne et de marchandise.  
La réduction des frais est vécue différemment par les bénéficiaires, selon le tableau suivant :

NIVEAU DE REDUCTION	POURCENTAGE BENEFICIAIRE
Plus de 50%	8%
Entre 30 et 50%	39%
Entre 10 et 30%	10%
Moins de 10%	43%

Ainsi, environ 43% des bénéficiaires, malgré l'amélioration notable de l'état de la route, n'ont constaté que peu ou aucune réduction sur les frais de transport. En effet, les réductions des charges de transport apportées par l'amélioration de l'état de la route sont équilibrées par la hausse incessante du prix des carburants.

Les impacts de deuxième et troisième niveau sur les activités économiques et la vie sociale de ces producteurs sont liés à l'économie sur les transports des produits agricoles et la possibilité de les écouler presque toute l'année. La mobilité sociale de la population s'améliore également ce qui lui permet de se mettre plus facilement en contact et s'échanger des informations avec la population voisine.

Les impacts sur les producteurs concernés directement par la réhabilitation d'un axe routier sont donc de multiple visage et généralement importants. Au niveau de l'ensemble du projet, ces impacts restent peu importants étant donné qu'une faible proportion (11% seulement) de la population cible a pu en bénéficier.

### V.1.2. AU NIVEAU GROUPEMENT (AUE ET GPPV)

#### A) EQUIPEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le niveau d'équipement des Groupements de Planteurs et Préparateurs de Vanille (GPPV) et les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) mis en place dans le cadre de ce projet est très faible.

La plupart n'ont ni bureau ni mobilier de rangement. Les documents de l'association se trouvent soit chez le président soit chez un des membres



- 24% des AUE/GPPV ont à portée de main la plupart des documents nécessaires tels que : copie des statuts, règlement interne et « dina », avec les différents outils tels que cahier de trésorerie, cahier de recensement des membres et de recouvrement, cahier de travaux, cahier de visite, cahier de réunions, etc. ;
- 37% disposent de l'un ou l'autre de ces outils mais pas au complet ;
- 39% n'ont rien à portée de main.

### B) EQUIPEMENT POUR LES ACTIVITES PROPRE AU GROUPEMENT

Les AUE ne possèdent pas d'outils ou matériels pour la réalisation des travaux d'entretien des réseaux. Chaque membre s'équipe de ses propres moyens pour réaliser les travaux. Une faible proportion d'AUE possède des matériels de travaux agricoles comme la charrue ou la sarcluse. Ces matériels ont été achetés ou offerts par le projet à ces AUE, mais d'une manière générale, ils sont largement insuffisants (environ 1% de taux d'équipement en charrue et sarcluse, **source : base de données PADANE**) et les AUE n'ont aucun projet en vue pour améliorer le taux d'équipement.

Les membres des GPPV s'équipent individuellement pour la préparation de leur produit pour les activités de plantation en commun.

### C) AUTONOMIE FINANCIERE

Les AUE ont été créées dans l'objectif d'assurer la gestion autonome des réseaux d'irrigation après la réception définitive des travaux. Pour cela, chaque AUE a son système de redevance et de recouvrement avec souvent une partie en nature (paddy) et une partie en numéraire.

Le niveau de recouvrement est insuffisant :

- près de la moitié des AUE présente un taux de recouvrement voisin de 0%
- 26% dépassent les 80% de leur prévision et ont une autonomie financière jugée suffisante pour l'état actuel des choses où des travaux importants sont encore indispensables.

La plupart des AUE existantes n'ont pas l'autonomie financière voulue. Si cette situation perdure, elles n'arriveront pas, à coup sûr, à faire face aux travaux d'entretien périodique que nécessiteront, dans 3 à 5 ans, les aménagements actuels.

Le faible taux de recouvrement vient de nombreux facteurs dont le mauvais fonctionnement de l'ouvrage hydroagricole, malaise au sein de l'association (liée notamment à des problèmes de gestion et distribution de l'eau) ou tout simplement par la passivité des membres.

Au niveau des GPPV, les activités communes ne nécessitent pas de besoin financier précis. Etant donné que les GPPV sont axés surtout pour servir de voies d'accès au crédit pour chaque exploitant individuel, ils n'ont jamais remplis aucun rôle de « caisse mutuelle ». Par ailleurs, les GPPV ne font aucune activité mettant en jeu du financement commun (comme la préparation de vanilles ou commercialisation commune par exemple).

La plupart de ces groupements (68%) possèdent un compte OTIV avec un montant qui ne dépasse pas les 400.000 AR et presque zéro pour la plupart. Ces comptes OTIV ont surtout été ouverts par certains GPPV qui ont tenté de mettre en place un système interne d'épargne et de financement de crédits à leurs propres membres. Ces tentatives n'ont pas duré à cause de la dégradation du contexte socio-économique suite à la chute du prix de la vanille.



### V.1.3. AU NIVEAU COMMUNE

#### A) INFRASTRUCTURES AGRICOLES

Chaque commune visitée reconnaît l'apport du projet en matière d'infrastructures hydroagricole. Comme mentionné plus haut, la réhabilitation des périmètres a permis une hausse appréciable des superficies cultivées. Liée à l'amélioration du rendement moyen par périmètre (variant de 2,05 t /ha à 2,54 t/ha selon l'année), cette situation a donné lieu à une production totale, pour l'ensemble de la zone couverte par le projet, qui est passée de 3149 tonnes en 2002 à 6700 t en 2004.

#### B) INFRASTRUCTURES SOCIALES

Durant la période du Projet, les Communes ont eu l'avantage de bénéficier du financement d'autres projets en matière de réhabilitation et de construction d'écoles, de CSB, de puits, d'adduction d'eau potable.

La majeure partie de la réhabilitation et de construction d'EPP et de CEG a été prise en charge par le FID avec une contribution financière des communes qui en sont les bénéficiaires. Certaines réhabilitations font partie de celles financées sur fonds « dégâts cycloniques ».

Le projet CRESAN a financé les travaux de construction et de réhabilitation des CSB. La période du Projet correspond aussi à celle de l'élaboration et de la mise en œuvre du PCD (Plan Communal de Développement), document à soumettre auprès des différents partenaires de développement.

Ainsi le projet PADANE n'a pas contribué directement aux financements de projets d'infrastructures sociales, à part les puits financés dans le cadre des activités de l'AIL (Appuis aux Initiatives Locales). Toutefois, le dynamisme des membres des groupements et associations initiées par le Projet a facilité les tâches d'identification, de priorisation des sous-projets proposés dans le PCD.

#### C) FISCALITE

Aucune évolution significative n'a été évoquée au niveau des communes. Certaines communes procèdent actuellement au recensement fiscal. D'autres évoquent une baisse des recettes fiscales, conséquemment à la baisse du cours de la vanille, baisse des taxes perçus sur le droit de marché, le droit de collecte, des taxes professionnelles.

A noter que les communes desservies par les routes nouvellement réhabilitées dans le cadre du projet ont vu une autre source de revenus apportés par le péage. Il s'agit cependant surtout de l'argent à réserver pour la prise en charge de l'entretien de ces routes.



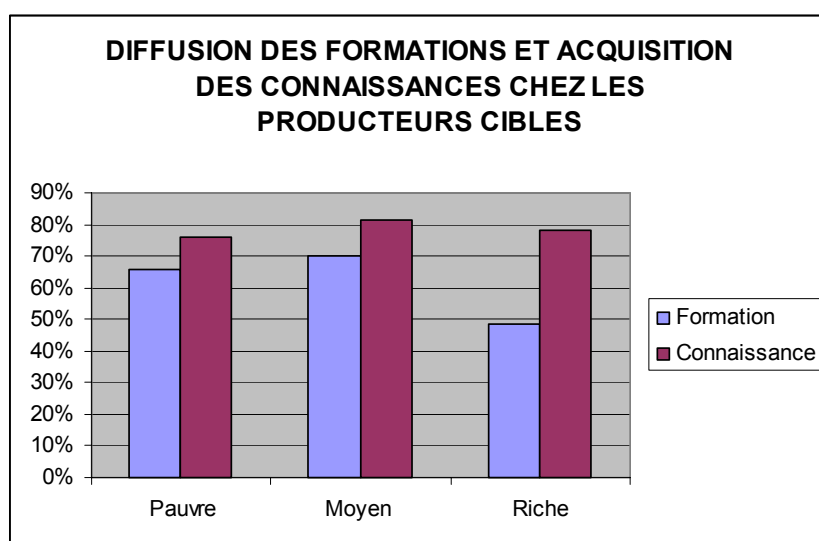


## V.2. IMPACT SUR LE CAPITAL HUMAIN

### V.2.1. AU NIVEAU MENAGE

#### A) COMPETENCES PROFESSIONNELLES EN RIZICULTURES

Le projet PADANE a produit des efforts importants, dans le cadre de la composante MEVA, pour vulgariser chez les producteurs encadrés, membres des AUE, des techniques culturales performantes comme le SRI et le SRA. Le graphique suivant donne un aperçu de la façon dont ces formations ont été diffusées chez les producteurs cibles (membres AUE) et dont les connaissances ont été acquises.



Sur cet histogramme, la première barre (bleue) montre une statistique sur les chefs d'exploitation qui ont bénéficié de la formation administrée par le projet PADANE. On constate une proportion moins importante chez les riches par rapports aux deux autres classes, ce qui peut s'expliquer par le peu d'intérêt porté par les riches, au départ, à la riziculture et cette attitude des certaines riches qui ne s'impliquent pas personnellement dans les activités sociales.

On constate, par ailleurs, un commencement de l'effet tâche d'huile à l'intérieur des AUE ce qui est mis en évidence par l'existence d'une certaine proportion d'exploitants n'ayant pas directement participé aux formations mais qui ont acquis les connaissances.

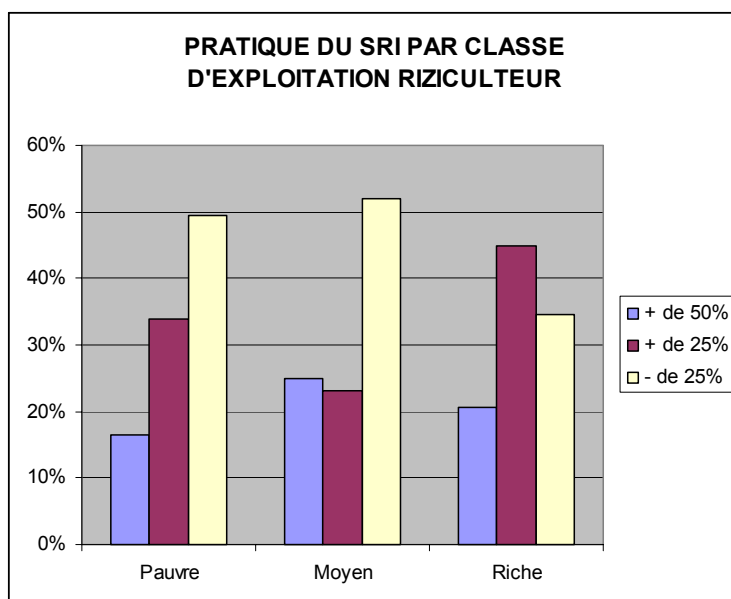
Les effets tâches d'huile sont même observés en dehors des AUE étant donné que 27% des ménages témoins qui n'ont reçu aucun encadrement du PADANE commencent à avoir les connaissances.

La pratique de ces techniques performantes reste cependant assez faible avec la majorité des producteurs qui pratique les techniques performantes sur moins de 25% de leur superficie rizicole.

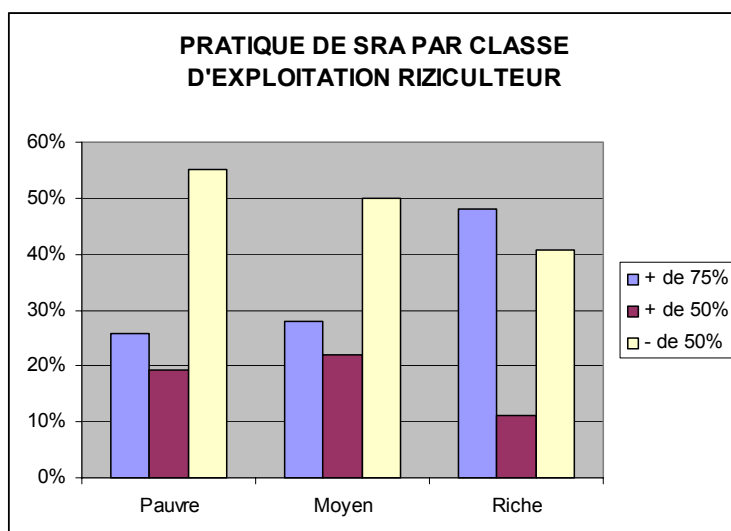
L'histogramme suivant donne un aperçu de la pratique du SRI. Chaque barre représente les proportions des producteurs de la classe donnée pratiquant le SRI sur des superficies entrant dans la catégorie figurant sur la légende (moins de 25%, entre 25 et 50% et plus



de 50%). On constate ainsi, que chez les producteurs pauvres et moyens presque la moitié pratique le SRI sur une superficie de moins de 25% de la superficie cultivée.



Le SRA qui est une amélioration dans des conditions beaucoup plus en phase avec la réalité des producteurs de la région (repiquage avec des plants de moins de 30 jours et sarclage manuel ou chimique) reste également assez peu suivi par les exploitants.



D'une manière générale, selon leur conviction et les moyens dont ils disposent, les ménages choisissent de pratiquer le SRI ou le SRA sur une superficie assez restreinte et complètent avec la technique traditionnelle sur les parcelles restantes. D'autres producteurs essaient un peu les deux techniques, le SRI pour les parcelles qu'ils arrivent à repiquer dans les conditions du SRI et le SRA pour certaines autres. Dans tous les cas, la technique traditionnelle continue de rester la technique la plus usitée par les producteurs.

Les contraintes qui empêchent encore les producteurs de faire à grande échelle les techniques améliorées sont d'ordre technique, financier et social. Les parcelles qui conviennent le plus aux techniques améliorées sont celles avec la meilleure maîtrise de l'eau. Il est cependant constaté que même si les conditions d'irrigation ont beaucoup



évolué, beaucoup de parcelles restent mal drainées. Le projet PADANE a formé d'ailleurs les producteurs à réaliser des aménagements parcellaires consistant à créer des drains de ceinture, en vue de régler progressivement ce problème.

Les techniques améliorées nécessitent également plus de travaux donc plus de mains d'œuvre que les producteurs, au-delà d'un certain seuil, doivent payer, ce qui demande plus de moyen financier.

Enfin, les cultivateurs malgaches sont d'habitude conservateurs. Malgré les avantages évidents des techniques modernes, ils ne sont pas toujours très chauds à abandonner totalement les techniques traditionnelles ancestrales qu'ils considèrent comme moins productives mais présentant moins de risque.

Les impacts du projet PADANE dans la vulgarisation de techniques rizicoles performantes sont très importants, en touchant presque 80% des producteurs membres des AUE et par effet tâche d'huile plus de 25% de producteurs témoins qui n'ont pas bénéficié directement du projet.

#### **B) ACQUISITION DE NOUVELLES TECHNIQUES EN MATIERES DE PRODUCTION ET REPARATION DE VANILLE**

L'objectif du projet était d'améliorer la production par la vulgarisation de variétés de vanillier améliorées, l'entretien des plantations suivi d'une préparation correcte de la vanille verte afin d'obtenir un prix de vente supérieur. Malgré la formation donnée aux planteurs en matière de préparation, l'ensemble des actions menées par le PADANE n'est pas suffisamment ressenti par les producteurs. Cette situation vient d'une certaine confusion aux yeux des producteurs entre l'action du Projet de relance des cultures d'exportation (PRCE) financé sur fonds STABEX et celle du PADANE qui agissait timidement sur le même lieu. Il faut signaler que l'effort du PADANE est connu plutôt sur le plan « crédit OTIV » que sur le plan « technique ».

#### **C) ACQUISITION DE COMPETENCES EN MATIERE DE COMMERCIALISATION (VANILLE)**

Très peu d'action a été menée par le projet pour améliorer les compétences des GPPV en matière de commercialisation. La période qui lui restait avant l'achèvement du projet ne lui a pas permis de mettre l'accent, comme recommandé par la mission de supervision d'octobre 2004, sur le renforcement des capacités en technique de marketing et de négociation.

#### **D) ACCES A L'EAU POTABLE**

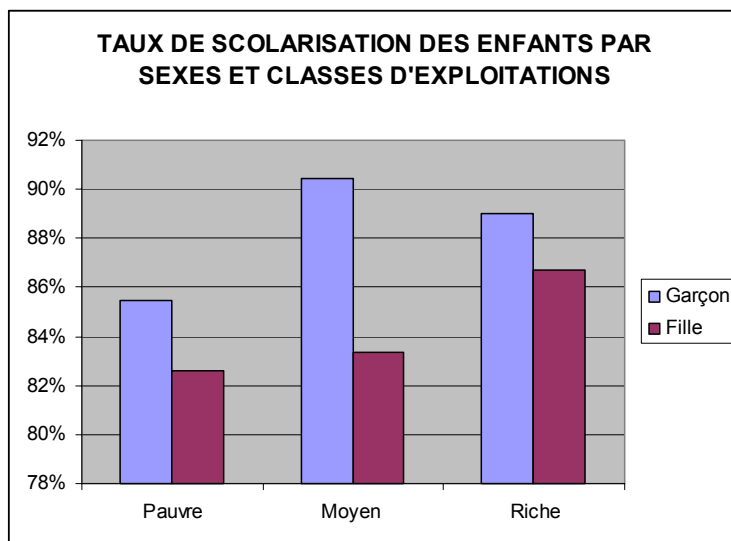
Les conditions d'accès à l'eau potable reflète assez celles de l'avant PADANE avec de 40 à 50% des ménages qui ont accès à des sources propres (puits ou bornes fontaines). Les activités du PADANE dans ce domaine, dans le cadre de l'Appui aux Initiatives Locales n'ont touchées qu'une faible population, dont une grande partie ayant déjà, avant même le PADANE, accès à l'eau de puit. Les impacts se limitent donc ici à un renforcement des conditions d'accès d'avant le projet, sans un apport substantiel pour les améliorer.

#### **E) ACCES A L'EDUCATION**

Le taux de scolarisation chez les enfants âgés de plus de 6 ans représente plus de 82% (nettement supérieur au taux moyen national qui est de 63%) quel que soit le sexe et la classe d'exploitations dans laquelle se situe le ménage. Des faibles écarts existent cependant entre les pauvres et les riches avec un peu plus d'enfants non scolarisés chez les pauvres. On constate également un léger écart à l'avantage des garçons par rapport aux filles à chaque classe. Des examens plus approfondis ont permis cependant de



constater que les ménages qui n'envoient pas leurs enfants en classe les privent tous, que ce soit des garçons ou des filles, à quelques exceptions près, qui ont entraîné les écarts ainsi constatés.



## F) ACCES AUX SERVICES DE SANTE

Le taux d'accès à la médecine moderne en cas de maladie grave ou d'accouchement a déjà été très élevé durant la période d'avant PADANE, chez les ménages exploitants de la zone du projet. Ce taux a connu encore des améliorations à toute classe d'exploitation, au détriment de la médecine traditionnelle qui n'est suivie que par 2 à 4% chez les moyens et riches exploitants et 8% chez les pauvres. Ce bon accès aux services de santé a toujours été l'un des privilèges de cette zone par rapport au reste du pays, par les revenus des ménages qui ont toujours été plus élevés.

## V.2.2. AU NIVEAU GROUPEMENT (AUE ET GPPV)

### A) COMPETENCES A ORGANISER ET DIRIGER LES ASSOCIATIONS

Cette compétence a été mesurée à partir de quatre critères pour les AUE :

#### - La tenue des réunions et à la capacité à appliquer les décisions :

La tenue des réunions est vérifiée par rapport à ce qui est prévu dans le statut ou règlement interne de l'association (AG, réunions des bureaux) et les PV desdites réunions. En effet, le premier point à vérifier est de savoir si toutes les réunions sont tenues selon ce qui est prévu dans les documents régissant le groupement. La capacité à appliquer les décisions est également vérifiée à partir des PV et de la suite qui a été donnée ultérieurement. La tenue des réunions est assez respectée par la plupart des AUE, mais c'est dans l'application des décisions prises que les dirigeants éprouvent souvent de la difficulté.

#### - La capacité de prévoir et organiser les travaux d'entretien et de maintenance :

Il s'agit de vérifier si les associations ont un programme de travail annuel, même sommaire et si elles ont un mode d'organisation pour la réalisation de ce programme. L'inexistence de tel programme constitue un risque majeur faisant souvent que les réactions des AUE soient toujours devancées par la progression des dégradations.



- **La capacité à mobiliser les membres à participer aux travaux :**

Cette vérification est faite en consultant certains dossiers tels que le cahier des travaux (si ce document existe au sein de l'AUE) pour avoir une idée du taux de participation aux travaux, ou à défaut par simple entretien avec les responsables.

- **La capacité à gérer le budget de l'AUE :**

Il s'agit de vérifier les principes simples de gestion de budget tel que l'existence d'une prévision budgétaire même sommaire, la tenue de caisses (recettes et dépenses), le bilan de trésorerie annuel et sa présentation en AG. Sans budget, les AUE n'ont aucun moyen de prévoir toutes les dépenses auxquelles elles sont confrontées.

Les notions liées à ces critères sont connues par les dirigeants des associations mais c'est au niveau de l'application que les problèmes se posent.

La plupart des AUE (environ 60%) arrivent à tenir plus ou moins les réunions prévues et à mobiliser, en gros, les bénéficiaires pour les travaux d'entretien courant. Elles ne pensent pas pour le moment aux travaux d'entretien périodique que nécessiteraient plus tard les ouvrages installés.

Certaines AUE (25%) ne programment rien à l'avance et organisent les travaux d'entretien à l'improviste, en fonction des dégâts constatés.

Enfin, aucune prévision budgétaire détaillée n'est réalisée au niveau de la plupart des associations. Toutefois, pour les AUE qui disposent d'un minimum de trésorerie, les caisses sont tenues assez correctement.

Sur le plan de la gestion en général, le problème au niveau des associations est l'application correcte de ce qu'elles ont appris au cours des différentes formations.

## **B) COMPETENCES A REALISER LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX (AUE)**

Les données générales obtenues auprès du projet PADANE, confirmées par des observations réalisées sur site ont mis en évidence le fort taux de réalisation des entretiens des réseaux par les bénéficiaires à plus de 80% (**source : base de données PADANE**). Ce constat indique que les AUE disposent donc d'une très bonne compétence à réaliser les travaux d'entretien courant.

Il convient de préciser que le projet PADANE a apporté de formations à l'endroit de ces AUE sur les techniques d'entretien de réseau, ce qui pour 70% des responsables des AUE a apporté des connaissances utiles et applicables dans la réalisation de ces travaux.

Les réseaux qui ne bénéficient d'aucun entretien sont généralement ceux dont les travaux ne satisfont pas les usagers et qui ne fonctionnent pas normalement.

Les compétences ou capacité à réaliser les travaux d'entretiens périodiques sont une autre paire de manche. En effet, au bout de quelques années de fonctionnement (de 3 à 5 ans et même moins si les conditions climatiques se dégradent), les ouvrages subiront des dégradations liées à l'usure et fatigue des matériaux et nécessitent des travaux d'entretien plus poussés devant être réalisés périodiquement (tous les 3 ans, en moyenne). Ces travaux concernent surtout des reprises d'enduit, réparations de fissures,



reconstruction de muret, remplacement de batardeaux en bois ou autres vannes métalliques.

Aucune des AUE du projet n'ont sûrement pas pour le moment la capacité de faire face à ces travaux d'entretien périodique, ni du point de vue financière, ni du point de vue technique ou organisationnel.

Les impacts matérialisés par la capacité autonome à organiser et réaliser les travaux d'entretien sont déjà d'une importance appréciable. L'AUE ne sera cependant réellement autonome sans qu'elle n'ait la capacité de faire face aux travaux d'entretien périodiques qui sont d'un niveau de difficulté et de coût nettement supérieur.

### **V.2.3. AU NIVEAU COMMUNE**

A part, l'accès à l'eau potable auquel le projet a apporté sa contribution, le projet n'a produit aucun impact direct- concernant l'éducation et la santé. Les analyses suivantes portent sur les situations vécues globalement au niveau des communes.

#### **A) ACCES A L'EAU POTABLE**

Le Projet PADANE a financé pour quelques communes la construction de puits dans le cadre du volet Appui à l'Initiative Locale (AIL). Pour certaines communes, des projets d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans le cadre du PAEPAR, et l'EPT (Association Engineering Pour Tous), notamment dans les chefs-lieux de commune.

En général, les responsables communaux ont apprécié les constructions de puits et bornes fontaines, bien que ces derniers soient loin de couvrir l'ensemble des besoins de la commune.

#### **B) ACCES A L'EDUCATION**

Bien qu'un certain nombre d'infrastructures scolaires aient été construites ou réhabilitées, les responsables communaux ont signalé l'insuffisance des salles de classe ainsi que des enseignants aussi bien pour le primaire que pour le secondaire. L'évolution du taux de scolarisation vers la hausse a été partout relevée.

#### **C) ACCES A LA SANTE**

La réhabilitation des CSB a facilité l'accès de la frange pauvre de la population aux soins médicaux. Toutefois, le manque de personnel médical a été signalé, la carence en médicaments est flagrante dans les CSB, ce qui favorise le recours d'une partie de la population à la médecine traditionnelle.

Pourtant la couverture vaccinale des enfants de bas âge s'est améliorée. Les médicaments essentiels notamment contre le paludisme et les maladies diarrhéiques sont disponibles auprès des pharmacies communautaires (Phagecom) à des prix abordables.



## V.3. IMPACT SUR LE CAPITAL SOCIAL ET LES MOYENS D'ACTION DES POPULATIONS

### V.3.1. AU NIVEAU MENAGE

#### A) ADOPTION ET ACQUISITION DE LA POLITIQUE DE L'ORGANISATION PAYSANNE

##### □ ASSOCIATIONS DES USAGERS DE L'EAU (AUE)

Les AUE sont créées auprès de chaque périmètre aménagé ou réhabilité par le projet pour assurer la gestion et entretien des infrastructures hydroagricoles. Le projet a, par ailleurs, choisi les AUE comme unités de base sur lesquelles, l'intensification a été apportée.

L'intégration et l'adoption par chaque exploitation de la politique et philosophie « organisation paysanne » sont évaluées à partir des éléments suivants :

##### - Leur niveau de participation aux activités du groupement :

Selon la classe considérée, de 45 à 65% des membres des AUE déclarent participer à plus de 80% des activités de cette dernière, qui consistent principalement à l'entretien des canaux d'irrigation. Une plus faible proportion (12 à 14% chez les exploitants pauvres et moyens et 3% chez les riches) a déclaré avoir participé à moins de 50% des activités.

##### - Leur niveau d'appréciation des avantages d'être membre de l'AUE :

Les membres des AUE se sont exprimés en majorité (56 à 64%) avoir trouvé beaucoup d'intérêt à être membre. Ces avantages vont du bon niveau d'irrigation actuel, aux formations et appuis techniques apportés par le PADANE, à la possibilité d'utiliser des équipements agricoles fournis par le projet à l'AUE au simple sentiment d'assurance d'œuvrer pour des bonnes causes au sein d'un groupe.

##### - Le fait d'être membre de plusieurs groupements :

Le fait d'être membre de plusieurs groupements est l'un des indicateurs les plus précieux permettant de mesurer chez un chef d'exploitation sa conviction en matière d'organisation paysanne. Ils sont un peu moins de 10% des chefs d'exploitations pauvres et juste un peu plus de 20% des moyens et riches à être membres de deux ou plusieurs groupements.

Il s'agissait peut-être, du début d'un changement fondamental en matière d'approche chez les paysans de cette zone dans l'abandon du comportement individualiste au détriment d'un autre plus social.

##### - La perspective d'adhérer à un autre groupement :

Bien qu'il ne s'agit peut-être que des perspectives en l'air, le fait d'y penser est déjà très importante. En effet, entre 40 et 45% des chefs d'exploitation de chaque classe pense vouloir adhérer à un autre groupement (GPPV pour la majorité). Il



est évident que si les exploitants éprouvaient par eux-mêmes les besoins d'intégrer une association ou d'en créer une, un pas important serait franchi dans le développement organisationnel dans le monde rural.

□ - **GROUPEMENTS DE PLANTEURS ET PREPARATEURS DE VANILLES (GPPV)**

Les GPPV sont des groupements créés dans l'objectif d'appuyer les producteurs de vanille dans la plantation, la préparation et la commercialisation. Les activités les plus importantes du PADANE auprès des GPPV consistent à la fonctionnalisation, l'encadrement en vue d'activités de plantation commune et l'appui à l'accès au crédit pour leurs membres.

- **Leur niveau de participation aux activités du groupement :**

Selon la classe considérée, de 52 à 78% des membres des GPPV déclarent participer à plus de 80% des activités de cette dernière, qui consistent principalement à réaliser des activités d'entraide dans les plantations de vanille. Les exploitants les plus riches sont ceux qui participent le plus, ce qui est tout naturel étant donné que ce sont eux qui disposent des plus grandes plantations et ressentent donc plus de besoin d'entraide.

- **Leur niveau d'appréciation des avantages d'être membre du GPPV :**

A un niveau juste au dessus de 60%, les membres des GPPV de toute classe apprécient beaucoup les avantages d'être membre. Ces avantages se situent surtout au niveau de la facilité d'accès au crédit et à moindre niveau, l'entraide lors de la plantation. Certains membres ont regretté, malgré tout, l'incapacité des GPPV à trouver de voies communes de commercialisation, et la persistance du comportement individualiste dans ce domaine et celui de la préparation.

- **Le fait d'être membre de plusieurs groupements :**

Selon la classe considérée, de 26 à 40% des chefs d'exploitations sont membres de plusieurs groupements. Les autres groupements sont soit un autre GPPV soit une AUE.

- **La perspective d'adhérer à un autre groupement :**

Selon la classe d'exploitation, de 40 à plus de 50% des producteurs membres pensent vouloir adhérer à un autre groupement dont la plupart se trouve dans le secteur rural agricole ou extra-agricole.

Compte tenu de ce qui précède, on peut affirmer que le projet a su faire émerger chez les producteurs un certain esprit d'association. Plus de la moitié des producteurs apprécient d'être membres d'une association ou d'un groupement. Plus de 50% déclarent avoir participé aux activités des associations ou des groupements et un pourcentage non négligeable pense vouloir adhérer à d'autres groupements.

L'effet tâche d'huile ne semble cependant pas avoir lieu étant donné que seul 22% des ménages témoins sont membres d'une organisation paysanne et que les 78% restants pensent en majorité qu'il n'y aurait aucun avantage tangible à adhérer à un groupement.





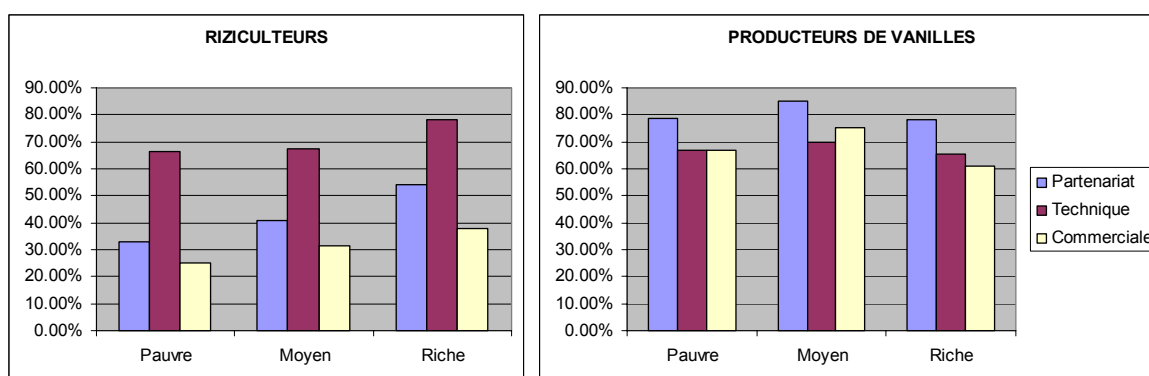
## B) ACCES AUX INFORMATIONS

Un des rôles des organisations paysannes est de véhiculer les informations jusqu'au niveau de leurs membres. Ces informations peuvent être classées en trois grandes catégories :

- Informations sur des opportunités de partenariat (secteur public, projet, ONG, secteur privé, etc.) ;
- Informations techniques sur la filière (techniques de production et de transformation, maladies, etc.) ;
- Informations commerciales (possibilité de débouchés, prix sur les marchés, etc.).

Le projet PADANE a réellement contribué à l'amélioration à l'accès aux informations par l'intermédiaire des groupements qu'il a créés. D'abord le fait, d'être membre est déjà une source de contact permanent entre producteurs ce qui améliore déjà la circulation des informations. Deuxièmement, le projet PADANE, par les sensibilisations, appuis et formations qu'il a réalisés, a véhiculé un nombre important d'informations techniques mais aussi commerciales sur les deux filières. Enfin, les autres projets oeuvrant pour le développement (PSDR, EPT, etc.) agissent généralement par l'intermédiaire des groupements existants pour lancer leurs activités sur une zone, ce qui permet aux membres d'avoir accès aux informations sur les opportunités de partenariat et de financement.

Les histogrammes suivants donne un aperçu des proportions des chefs d'exploitation ayant accès à des informations des trois catégories plus haut et qui ont compris les opportunités que des telles informations peuvent leur fournir.



*Proportion de chef d'exploitation ayant accès à des informations via les groupements*

Les regrets de la plupart des chefs d'exploitation sont de ne pas pouvoir tirer profit des informations qui leur parviennent.

## C) POUVOIR DE NEGOCIATION SUR LES MARCHES

Le pouvoir de négociation des groupements reste encore très limité. L'évolution des GPPV vers des groupements de commercialisation s'est avérée assez lente. Les ventes « individuelles » prédominent.

## D) EMIGRATION RURALE

La zone du projet n'a jamais été une zone réputée à l'émigration et est plutôt une zone d'immigration. Cette tendance n'est pas en passe de changer étant donné qu'aucune tendance à l'émigration n'est constatée auprès des ménages.



### V.3.2. AU NIVEAU GROUPEMENT

Le projet a créé et fonctionnalisé un nombre important de groupements dont une liste est fournie dans le tableau suivant :

TYPE DE GROUPEMENT	NOMBRE	MEMBRES	FEMMES
AUE	175	5500	1391
GCV	60	1470	498
GPPV	156	2407	658
AGT	14	326	nd
AEF	37	185	185
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>9888</b>	

Données PADANE 2005

La fonctionnalité des AUE a été évaluée à deux reprises par le projet PADANE. Le tableau suivant donne une statistique des AUE par degré de maturité :

DEGRE DE MATURITE	PROPORTION
Faible	21%
Moyen	35%
Elevé	9%
Non évalué	35%

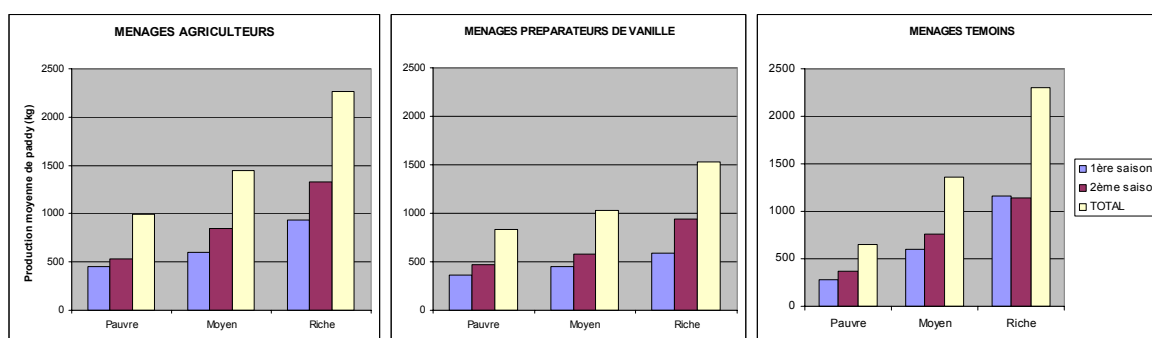
Données PADANE 2005

## V.4. IMPACT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

### V.4.1. AU NIVEAU MENAGE

#### A) PRODUCTION RIZICOLE

Les histogrammes suivants donnent les niveaux de production moyenne des dernières campagnes en kilogramme de paddy par type et classe d'exploitation.

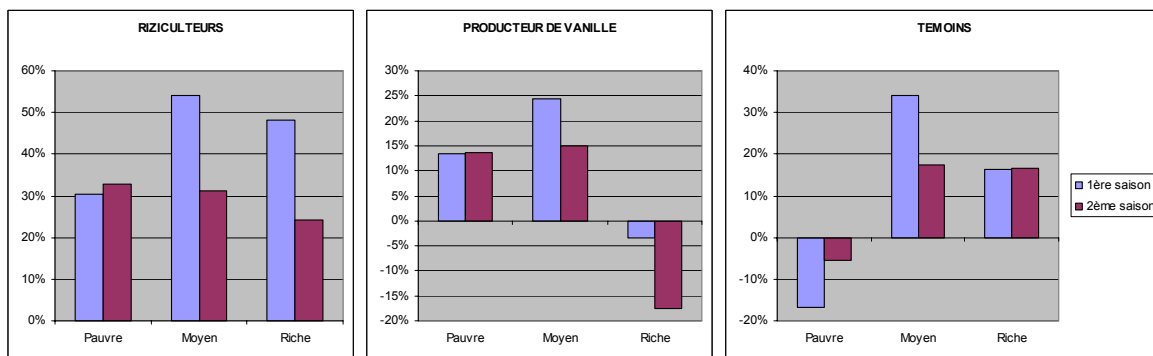


*Production rizicole moyenne par types et classes d'exploitations*

Une hausse presque généralisée de la production rizicole a été constatée dans la zone du projet ces dernières années coïncidant avec le déroulement du projet. Ces hausses sont les plus importantes chez les riziculteurs appuyés par le projet. Les hausses les plus spectaculaires, jusqu'à 50% sont enregistrées sur les productions en 1<sup>ère</sup> saison, chez les riziculteurs moyens et riches. D'une manière générale, on a enregistré des hausses plus importantes chez les riziculteurs que chez leurs homologues non appuyés directement par le PADANE dans le secteur riz (producteurs de vanilles et témoins).



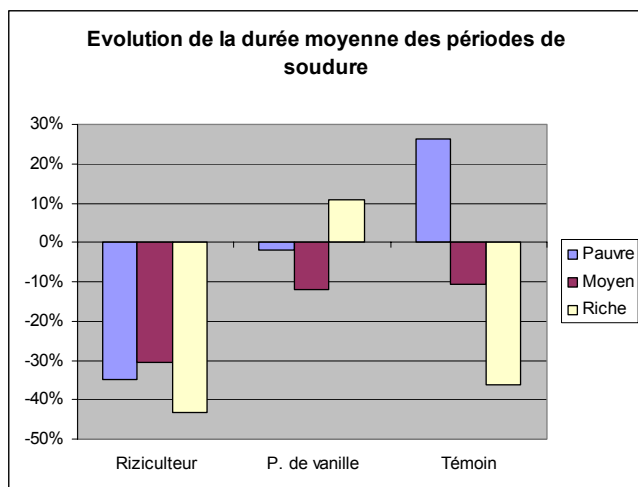
Les hausses, outre les impacts du projet PADANE qui sont fortement mis en évidence par les histogrammes ci-dessous, marquent en outre la relance du secteur riz dans la zone du projet, faisant suite à la chute du prix de la vanille.



**Hausses de la production rizicole moyenne par types et classes d'exploitations**

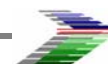
### B) PERIODE DE SOUDURE

Les hausses de production citées plus haut sont traduites par des raccourcissements de la période de soudure. Les impacts les plus importants sont ressentis chez les riziculteurs pour lesquels des réductions moyennes de 30 à 40% sont enregistrés. Chez les autres producteurs, les tendances sont moins nettes avec certaines aggravations constatées chez certains types et classes.



La tendance générale à la réduction de l'intensité de la pénurie en riz dans la région du projet est principalement un impact important du projet PADANE, dont les activités ont produit en 2003 et 2004 un surplus de production respectif de 1450 et de 3384 tonnes (**source : PADANE**). Ces surplus ont amélioré la disponibilité des produits sur le marché.

La situation de pénurie pour les ménages les plus pauvres qui ne produisent pas suffisamment de paddy (cas des ménages témoins pauvres) a par contre été aggravée par la chute du prix de la vanille qui a provoquée une baisse notable des revenus des ménages. Enfin, outre la durée totale de la période de soudure, la fréquence selon laquelle les ménages la ressentent est également en baisse. En effet, si avant le projet, 40% des riziculteurs ont senti deux périodes de soudure par an, ils ne sont plus que 29% à les ressentir actuellement.

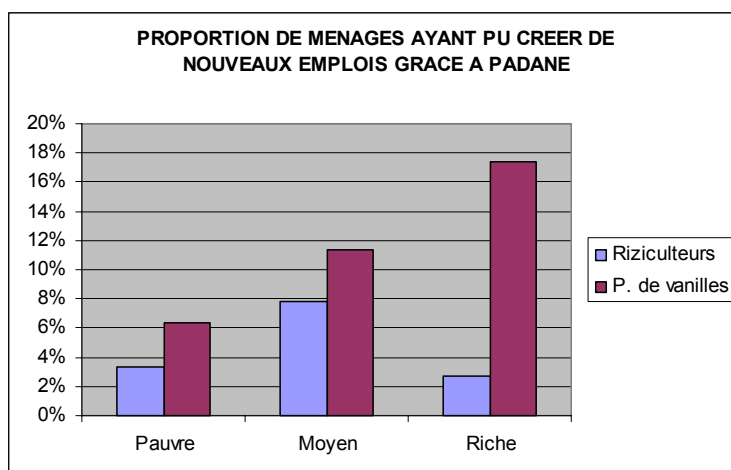


### C) DIVERSIFICATION DE L'ALIMENTATION

L'habitude alimentaire en ce qui concerne la consommation de protéine animale a peu évolué : 50% des ménages pauvres et environ 60% des ménages riches consomment au moins une fois par semaine du poisson, de la viande ou de la volaille. Les ménages qui en consomment moins d'une fois par mois ne représentent que 10% environ. Les situations n'ont pas évolué de manière significative pour les autres aliments.

### D) CREATION D'EMPLOIS

Certains bénéficiaires directs du projet et surtout ceux qui avaient accès au crédit OTIV ont profité pour diversifier leurs activités et lancer des nouveaux emplois agricoles ou extra-agricoles, comme le commerce et l'artisanat.



La création de nouveaux emplois favorisés par le projet reste cependant faible avec des proportions restant largement inférieure à 20%. Les producteurs de vanille ont eu un peu plus d'opportunité de diversification que les riziculteurs comme ils ont plus d'accès au crédit.

Ceux qui ont pu diversifier leurs activités semblent avoir pu améliorer significativement leur revenu, chez certains types et classes (riziculteurs pauvres et moyens et producteurs de vanilles pauvres) par rapport aux autres qui n'ont pas diversifié. En effet, les producteurs de ces types et classes qui ont diversifié leurs activités sont deux fois plus nombreux (en proportion) à avoir la possibilité d'augmenter leur capacité d'épargne par rapport aux autres. Cette tendance n'a pas été constatée chez les riziculteurs riches et les producteurs de vanilles moyens et riches.

## V.4.2. AU NIVEAU COMMUNE

### A) PRODUCTION RIZICOLE

A partir de 2003, on a relevé une hausse du rendement et de la production rizicole dans toutes les communes bénéficiant de l'encadrement PADANE. La durée de la période de soudure s'est réduite de moitié dans les communes déficitaires, les communes excédentaires ont pu développer leurs échanges vers les autres communes (exemple d'Ambohimitsinjo qui arrive à exporter près de 1 tonne/semaine vers Sambava).

### B) AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES DISPONIBLES

En parallèle avec la reprise de la riziculture, les autres cultures vivrières, surtout celles de substitution au riz se sont développées.



## V.5. IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune politique de développement et notamment de développement rural ne sera efficace et pérenne sans un réel souci de la préservation de l'environnement. Le projet PADANE a axé ses interventions sur l'environnement auprès de sites ponctuels ciblés qui sont les amonts immédiats des réseaux d'irrigation aménagés ainsi que quelques bassins versants plus vastes.

Aucune campagne de sensibilisation poussée et à grande échelle n'a été réalisée dans le but d'une meilleure préservation de l'environnement.

### V.5.1. AU NIVEAU MENAGE

La pratique de « tavy » qui frappe la cote est de Madagascar semble en retrait au niveau de la zone du projet PADANE. En effet, la culture sur brûlis consistant à aménager en « tavy » des nouvelles parcelles recouvertes d'une forêt primaire ou secondaire a régressé même si beaucoup d'exploitants continuent à produire sur des parcelles sur tanety, sans la moindre mesure environnementale de préservation contre l'érosion.

Les exploitants commencent cependant à réaliser les dangers de cette pratique d'autant plus que la production qu'on y obtient est très faible. Ainsi, comme le montre le tableau suivant, qui donne le pourcentage de producteurs pratiquant cette forme de culture sur tanety sans aucun aménagement, les riziculteurs et producteurs de vanilles appuyés par le projet sont de moins nombreux à faire cette pratique.

	RIZICULTEUR	P. DE VANILLE	TEMOINS
AVANT PADANE	60%	73%	42%
ACTUELLEMENT	44%	63%	48%
ECART	-16%	-10%	6%

Ces chiffres pourraient en quelque sorte être considérés comme des impacts indirects de l'amélioration des conditions d'irrigation et de production sur périmètres suite aux activités du projet. Néanmoins, vu que presque aucun exploitant ne pratique actuellement la culture sur tanety aménagé, ces impacts restent très faibles.

### V.5.2. AU NIVEAU ASSOCIATION (AGT)

Pour la mise en œuvre des activités pour le développement des actions sur tanety, le projet a créé des Association de Gestion de Terroir (AGT) pour s'occuper de cet aspect. En réalité, les AGT ne sont pas, pour la plupart, des associations indépendantes, mais pour 86% d'entre elles des AUE auxquelles des formations en aménagement de terroir ont été apportées.

La première remarque concerne la faible représentativité de ces AGT qui ne représente que 7% des périmètres aménagés. Les activités sont ponctuelles et consistent en une plantation, en une seule fois, d'arbres ou arbres fruitiers sur un terrain situé en amont du barrage aménagé.

Les impacts restent très faibles étant donné que les rares AGT non AUE se sont désagrégées et ne fonctionnent presque plus. Les autres continuent d'œuvrer en tant qu'AUE mais n'envisagent pas de réaliser d'autres activités de plantation.



Des informations complémentaires concernant les AGT seront fournies dans la partie traitant les études des cas des autres associations, un rapport qui est rédigé à part.

### V.5.3. AU NIVEAU COMMUNE

L'évolution de la pratique du tavy varie d'une commune à une autre. Certaines communes appliquent les DINA aux contrevenants. Dans d'autres communes, les campagnes de sensibilisation menées par le service des Eaux et forêts et la GELOSE (Gestion Locale Sécurisée) commencent à porter leurs fruits.

## V.6. IMPACT SUR LES INSTITUTIONS, LES POLITIQUES ET LE CADRE REGLEMENTAIRE

### V.6.1. FINANCE RURALE

Le projet PADANE a mis en place et développé les institutions de finance rurale dans la région de SAVA. Cette institution, comme le montre le tableau suivant a une couverture physique assez importante.

<b>NOMBRE AGENCE OTIV</b>	18
<b>NOMBRE COMMUNES DESSERVIES</b>	43
<b>NOMBRE TOTAL MEMBRE</b>	17 025
<b>NOMBRE FEMMES MEMBRES</b>	5533

*Données PADANE 2004*

### V.6.2. ORGANISATION PAYSANNE

Le projet PADANE a créé un nombre important d'organisation paysanne de vocations diverses, comme le montre le tableau suivant :

TYPE DE GROUPEMENT	NOMBRE	MEMBRES	FEMMES
AUE	175	5500	1391
GCV	60	1470	498
GPPV	156	2407	658
AGT	14	326	nd
AEF	37	185	185
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>9888</b>	

*Données PADANE 2005*

### V.6.3. INSTITUTIONS PUBLIQUES

Durant toute la durée du projet, PADANE a toujours travaillé avec les institutions publiques et surtout les organes décentralisés du ministère tutelle. Ces collaborations ont apporté des avantages autant pour le projet que pour les services décentralisés. Le projet a notamment apporté des appuis en logistiques et en renforcement de capacité à des agents de la CIRAGRI et de la CIRGR qui ont pu profiter de leurs expériences auprès de PADANE pour approfondir leur compétence dans le domaine du développement rural.

PADANE a donc pu partager et transmettre aux services décentralisés une partie de ses compétences et savoir-faire que ces derniers ne manqueront pas de mettre à profit.

PADANE en fin de projet transfère à la DRDR des moyens en logistique très important allant de véhicules 4X4, moto, matériels informatiques et de bureautiques et d'équipements techniques comme des appareils topographiques très sophistiqués, etc.



#### V.6.4. PRESTATAIRES DE SERVICES

Les principaux prestataires de services ayant travaillé pour le projet et auxquels le projet a produit des impacts importants sont les PME de travaux et les tâcherons. La plupart de ces prestataires des services ont commencé avec le projet qui leur ont donné des formations en matière des travaux publics à partir de chantiers écoles. Il est difficile d'avoir une statistique fiable sur l'avenir de ces PME, mais certains ont depuis, fait leur chemin et deviennent des entreprises d'envergure provinciale, voir nationale, travaillant avec des nombreux projets oeuvrant pour l'amélioration des infrastructures.

Quelques chiffres sont fournis dans le tableau suivant afin de permettre d'avoir une idée de l'envergure des impacts produits.

<b>Nombre de PME locale, ayant travaillé avec PADANE</b>	96
<b>Nombre moyen de contrat par PME</b>	2,16
<b>Montant total moyen des contrats par PME</b>	Ar 27 631 166
<b>Nombre de tâcherons, ayant travaillé avec PADANE</b>	55
<b>Nombre moyen de contrat par tâcherons</b>	1,25
<b>Montant total moyen des contrats par tâcherons</b>	Ar 3 048 129

Les impacts sont nombreux et importants, allant du transfert technologique et financier, la création d'emplois et la création de compétence régionale sur laquelle, les différentes institutions oeuvrant dans le développement régional peuvent compter pour apporter leur contribution.

### V.7. IMPACT SUR LES FEMMES

#### V.7.1. CONSIDERATIONS GENERALES

D'une manière générale, le projet PADANE, outre les actions très ponctuelles en Appui aux Groupements des Femmes, n'a pas réservé d'activités spécifiques pour les femmes. Les femmes participent avec les hommes en tant que chefs d'exploitants membres des groupements par l'intermédiaire desquels les activités du projet sont réalisées. Le projet a certainement mis des efforts supplémentaires pour intégrer les femmes dans ces groupements et à les faire participer activement.

Ce qui est à étudier surtout dans cette partie est la part active des femmes dans le développement en analysant leur comportement par rapport aux activités réalisées par le projet, leur réceptivité par rapport aux innovations apportées et leur capacité de saisir des opportunités.

#### V.7.2. LES FEMMES AU SEIN DES GROUPEMENTS

Les femmes sont bien présentes dans les groupements constitués étant donné que 25% des chefs d'exploitation au sein des AUE et 27% au sein des GPPV sont des femmes (**source, PADANE**).

Les femmes sont également très bien représentées au sein des bureaux des groupements (90% d'entre eux comprennent au moins une femme). Les femmes tiennent



généralement le poste de secrétaire ou trésorier. Les femmes désignées comme conseillers sont également nombreuses. Par contre, les femmes présidentes ne sont pas encore majoritaires.

En ce qui concerne la participation aux activités autant au niveau des AUE qu'au niveau des GPPV, les femmes sont nettement moins assidues que les hommes, comme l'indique le tableau suivant :

*Tableau comparatif donnant la proportion des chefs d'exploitation femmes par rapport à l'ensemble, ayant participé à plus de 80% des activités des groupements*

	FEMME			ENSEMBLE		
	PAUVRE	MOYEN	RICHE	PAUVRE	MOYEN	RICHE
<b>MEMBRES DE AUE</b>	34%	17%	56%	47%	45%	65%
<b>MEMBRES DE GPPV</b>	31%	60%	0%	52%	64%	78%

Les femmes apprécient également un peu moins les avantages tirés des groupements.

Ces deux informations laissent entrevoir une certaine réticence ou réserve des femmes à œuvrer dans des associations ou groupements. Une autre explication possible relève également de la nature même des groupements et des activités réalisées, qui sont plutôt orientés vers les hommes. En effet, les travaux d'entretien des réseaux d'irrigation qui consistent à des travaux physiques sont, quelque peu, encore considérés comme des travaux réservés à l'homme dans cette zone.

### **V.7.3. LES FEMMES ET LES INNOVATIONS APORTEES PAR LE PROJET**

Le projet PADANE a apporté de nombreuses innovations, mais le plus important et indicatif dans cette comparaison concerne les nouvelles techniques vulgarisées, le SRI et le SRA.

D'une manière générale, le taux de participation des chefs d'exploitation femmes à ces formations est similaire à celui des hommes, sans aucun écart particulier. Pour ce qui est de l'acquisition des connaissances, la tendance générale relative au phénomène tâche d'huile se confirme également. Chez les femmes chefs d'exploitation riches, l'effet tâche d'huile a été particulièrement impressionnant étant donné que 100% des femmes de cette catégorie ont acquis les connaissances même si, le taux de participation aux formations s'est limité à 56%.

*Tableau comparatif donnant la proportion des chefs d'exploitation femmes par rapport à l'ensemble, ayant participé aux activités de formation et ayant acquis les connaissances*

	FEMME			ENSEMBLE		
	PAUVRE	MOYEN	RICHE	PAUVRE	MOYEN	RICHE
<b>FORMATION</b>	64%	67%	56%	66%	70%	49%
<b>CONNAISSANCE</b>	74%	67%	100%	76%	81%	78%





Pour ce qui est de l'application, la tendance générale chez l'ensemble est retrouvée chez les producteurs femmes, et même, avec des taux toujours légèrement supérieurs chez ces dernières, à part la pratique de SRI au sein des exploitants moyens.

*Tableau comparatif donnant le niveau d'adoption des techniques améliorées par les chefs d'exploitation femmes par rapport à l'ensemble*

	Femme		Ensemble	
	SRI à + de 50%	SRA à + de 75%	SRI à + de 50%	SRA à + de 75%
<b>Pauvre</b>	23%	25%	17%	26%
<b>Moyen</b>	13%	30%	25%	28%
<b>Riche</b>	22%	57%	21%	48%

Les femmes ont ainsi pu acquérir et adopter les innovations autant et même un peu plus que les hommes.

#### **V.7.4. LES FEMMES ET LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LE PROJET**

Une des opportunités offertes par le projet est la facilité d'accès au crédit rural accordée aux membres des GPPV. La capacité de saisir des opportunités peut être mesurée à partir de l'accès à ce type de crédit étant donné que la décision d'en profiter ou ne pas en profiter relève seul du chef d'exploitation sans autres facteurs extérieurs.

Une fois encore, les chefs d'exploitations femmes ont profité plus que les hommes de cette opportunité : 79% des femmes chefs d'exploitation pauvres ont eu accès au crédit contre 72% pour l'ensemble. Des écarts encore plus significatifs sont enregistrés concernant le dépôt d'épargne au sein des agences OTIV où, à part les producteurs pauvres, presque toutes celles qui ont droit à des crédits ont déposé d'épargne, ce qui n'est pas toujours le cas des chefs d'exploitations hommes.

*Tableau comparatif des proportions de femmes bénéficiant de crédit, et dépositaire d'épargne OTIV par rapport à l'ensemble des chefs d'exploitation*

	FEMME			ENSEMBLE		
	PAUVRE	MOYEN	RICHE	PAUVRE	MOYEN	RICHE
<b>BENEFICIAIRE DE CREDIT OTIV</b>	79%	80%	100%	72%	81%	78%
<b>DEPOSITAIRE D'EPARGNE OTIV</b>	69%	80%	100%	62%	74%	78%

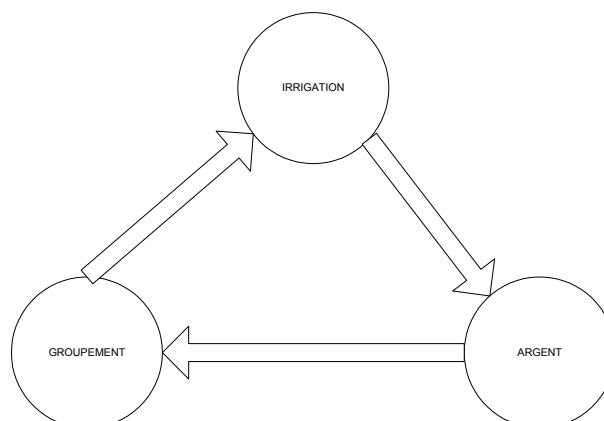
Cet aspect semble démontrer un plus de maturité et de sérieux dans la conduite des exploitations des femmes chefs d'exploitation par rapport aux hommes. En effet, le bon réflexe d'un bon gestionnaire, dans le cas où des profits se dégagent est de mettre une partie en sécurité par le biais de l'épargne.



## V.8. PERSPECTIVE DE DURABILITE

Les différents paragraphes de cette partie du rapport ont mis en évidence les différents impacts apportés par le projet PADANE, selon les six domaines d'impacts fondamentaux tels qu'ils sont visés par le FIDA.

Tous ces impacts découlent du développement du secteur riz et vanille. Si l'on prend le cas du secteur riz, la durabilité dépend de trois éléments importants :



La présence d'une « bonne irrigation » conditionne en premier la productivité des périmètres et par extension la rentrée d'argent de tous les bénéficiaires.

Le « groupement », (AUE) doit se charger de pérenniser cette « irrigation » en assurant les travaux d'entretien périodiques que nécessiteront d'ici peu les différents aménagements et ouvrages hydroagricoles existants. Pour cela, il faudrait de l'argent. Ainsi, la capacité du « groupement » à pérenniser l'irrigation dépendra de sa capacité financière.

Ces trois piliers ressentent des fragilités :

- des appréhensions sont ressenties quant à la solidité des ouvrages d'irrigation dont 50% d'entre eux qui ont bénéficié des travaux confortatifs en 2004 ;
- le secteur riz n'apporte pas encore de revenu substantiel chez les producteurs et ne leur permet pas de combler les trous causés par la chute du prix de la vanille ;
- certains groupements restent assez fragiles du point de vue organisationnelle et financière.

En ce qui concerne le secteur vanille, le point le plus important est la « commercialisation ». Le rôle du « groupement » sera ici fondamental et nécessite d'être développé davantage par rapport au stade atteint actuellement. Le « groupement » doit tendre vers le système de ventes groupées qui lui permettrait d'augmenter son pouvoir de négociation et de faire face plus facilement au durcissement du marché.

Le pilier « argent » sera toujours fondamental, autant pour le groupement que les producteurs individuels car c'est lui qui garantit la solidité du système par rapport à la conjoncture et aux différentes circonstances (chute de prix, dégradations des plantations dues aux cyclones, etc.). Ce pilier ressent actuellement une certaine fragilité due à la difficulté des producteurs d'un côté et OTIV de l'autre côté à s'adapter aux nouvelles



conjonctures qui sont les nouveaux prix de la vanille et le retrait du projet PADANE. Ainsi, l'accès au crédit constaté à la période PADANE risque de ne plus avoir lieu.

Enfin, le pilier « commercialisation » reste également fragile étant donné que jusqu'à maintenant, les producteurs n'ont pas encore réussi à se mettre en position de force pour influencer les marchés et s'assurer d'une voie de « commercialisation » suffisamment profitable.

Les fragilités constatées pour chacun des trois piliers sur les deux secteurs indiquent donc une certaine fragilité de la durabilité des impacts.

Pour pérenniser les impacts, il faut :

- au niveau des AUE, continuer et renforcer les appuis socio-organisationnels pour garder le bon niveau général d'entretien courant actuel et pour améliorer le taux de recouvrement qui actuellement est très bas.
- pour l'irrigation : continuer et renforcer les appuis en matière de gestion et entretien de périmètres, y compris des techniques élémentaires de construction de génie civil afin de permettre aux bénéficiaires de réaliser le maximum de travaux d'entretien qu'ils peuvent faire
- pour le renforcement de la capacité financière des associations,
  - o adapter le système de crédit rural afin de préserver l'accès qu'avaient durant le projet PADANE les producteurs de vanille (voir étude des cas, finance rurale) ;
  - o faciliter l'accès au crédit rural des producteurs de riz qui n'avaient pas la même facilité d'accès.
- pour les GPPV, les faire évoluer progressivement vers le système coopératif de manière à ce qu'ils puissent jouer un rôle réel et efficace dans la commercialisation des produits ;
- pour la commercialisation : assurer la formation des « groupements » en marketing afin d'augmenter leur capacité de négociation sur le marché.

Ces activités de pérennisation seront à la charge de la structure de relève dont une proposition est présentée dans le rapport traitant de l'évaluation de la performance des structures.

## V.9. EVALUATION GLOBALE DE L'IMPACT

### V.9.1. A PARTIR DE MESURES DE L'EVOLUTION DE L'INDICATEUR DE NIVEAU DE PAUVRETE

Toute cette partie III du rapport a été consacrée à l'évaluation des impacts selon les six domaines d'impacts définis par le FIDA. Chaque impact a été évalué et analysé individuellement avec identification de la nature, des chiffres pour apprécier l'importance et des analyses pour identifier les bénéficiaires et la part du projet PADANE dans sa production.

Pour mieux donner une appréciation globale, répondre à la question principale sur l'impact global du projet, et de dire si le projet a été positif, moyen ou négatif, il est nécessaire

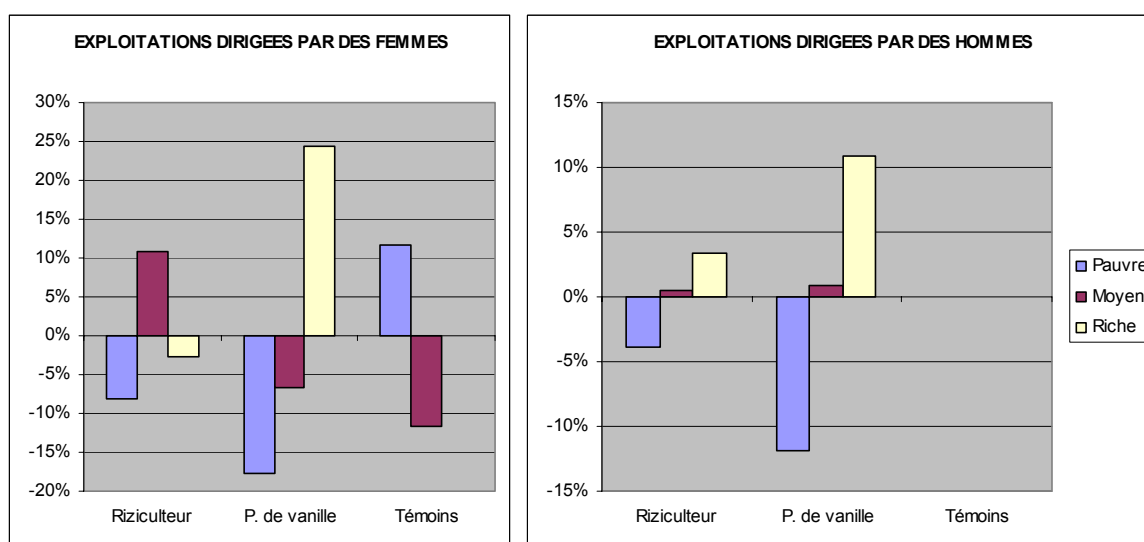


d'évaluer l'impact global du projet, considéré comme un tout, à partir d'un indicateur unique.

Le premier instrument utilisé pour cette évaluation globale est l'évolution de la pauvreté au niveau de cette population selon l'indicateur défini plus haut et utilisé pour l'ensemble de cette évaluation.

Les conditions de vie du ménage dans leur globalité (incluant d'autres aspects non matériels comme l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, etc.), comme nous l'avons découvert à la partie II du présent rapport sont en forte corrélation avec cet indicateur, et peuvent donc être appréciées à partir de lui. Une amélioration de cet indicateur chez un ménage donné signifierait une amélioration des conditions de vie et une réduction de la pauvreté de ce ménage.

L'évolution globale de l'impact selon ce premier instrument qui est la mesure de la pauvreté est présentée à partir des histogrammes suivants qui donnent les évolutions de proportions d'exploitations par type et selon le sexe de leur chef, d'une classe de pauvreté à l'autre.



**Evolution des proportions d'exploitants d'une classe de pauvreté à l'autre.**

Une réduction assez nette du nombre des producteurs de la classe pauvre est aperçue chez les producteurs de vanilles des deux sexes. Cette réduction est accompagnée d'une hausse dans la classe des riches. La même tendance est constatée chez les riziculteurs de sexe masculin.

Chez les rizicultrices, la tendance est assez mitigée, avec une réduction de producteurs pauvres et riches pour renforcer le rang des producteurs moyens.

Enfin, la situation chez les témoins ne dégage aucune tendance chez les exploitants hommes si une tendance à l'accentuation de la pauvreté est aperçue chez les femmes.

Ce premier instrument de mesure a donné un résultat très clair qui est la réduction des nombres d'exploitants dans la catégorie pauvre pour les deux sexes, ce qui nous permet d'affirmer que le projet PADANE a réellement contribué à diminuer la pauvreté rurale, chez les plus pauvres.



En effet, pour l'ensemble du groupe cible, riziculteurs et producteurs de vanilles, cette proportion est passée de 57% avant le projet à 48% actuellement, une réduction de 9%.

### V.9.2. PAR LES BENEFICIAIRES

L'évaluation de la performance du projet par les bénéficiaires consiste à laisser s'exprimer les chefs d'exploitations enquêtés sur les types d'impacts qu'ils s'attendaient d'un projet de développement rural intégré tel que le PADANE apporte. Il convient par après de catégoriser les impacts cités et à demander aux chefs d'exploitation, lesquels parmi ces impacts ont été produits par le projet, ainsi que l'intensité dont ils les ont ressentis.

Le tableau suivant résume premièrement les réponses citées par les chefs d'exploitation comme étant des impacts attendus.

*Fréquence d'apparition de chaque catégorie d'impacts dans la liste des impacts attendus cités par les chefs d'exploitation.*

CATEGORIE D'IMPACT	FREQUENCE EN %
Revenu des ménages	61%
Sécurité alimentaire	63%
Système de production rizicole	80%
Syst. de production. et de commercialisation de vanilles	47%
Organisation paysanne	61%
Accès au crédit rural	36%
Sécurisation foncière	14%

On constate que les riziculteurs ont avant tout, comme principal souci l'amélioration du système de production rizicole, où ils ont cité en masse l'irrigation et la technique culturale. Dans l'ensemble, il s'agit de la catégorie d'impact la plus attendue par l'ensemble des bénéficiaires du projet PADANE, étant citée par environ 80%.

Les impacts sur le revenu des ménages, la sécurité alimentaire et l'organisation paysanne sont cités dans presque la même proportion (environ 60%), avec toujours des proportions plus importantes chez les producteurs de vanilles que chez les riziculteurs.

L'amélioration du système de production et de commercialisation de vanille ainsi que l'accès au crédit rural tiennent beaucoup à cœur les producteurs de vanilles mais pas les producteurs de riz d'où pour l'ensemble, des proportions respectives de 47% et de 36% seulement.

Enfin la sécurisation foncière est un impact qui laisse indifférents les bénéficiaires de ce projet qui ne la citent qu'avec une proportion de 14% seulement.

L'évaluation de l'intensité de ces impacts est réalisée à partir des réponses données par les chefs d'exploitation ayant cité la catégorie d'impact donnée. Ainsi, selon l'intensité selon laquelle le chef d'exploitation ressent l'impact induit directement ou indirectement par le projet PADANE, il donne la réponse Elevé, Moyen ou Faible. Le tableau suivant donne une statistique des réponses des chefs d'exploitations.



*Intensité des impacts ressentis par les chefs d'exploitation. Fréquence de réponse Elevé, Moyen et Faible.*

CATEGORIE D'IMPACT	ELEVE	MOYEN	FAIBLE
Revenu des ménages	30%	45%	25%
Sécurité alimentaire	34%	42%	23%
Système de production rizicole	42%	36%	22%
Syst. de prod. et de comm. de vanilles	15%	27%	59%
Organisation paysanne	52%	40%	8%
Accès au crédit rural	37%	33%	31%
Sécurisation foncière	0%	12%	88%

L'examen de ce tableau permet de tirer les principales conclusions suivantes, quant aux appréciations des bénéficiaires des impacts du projet PADANE :

- **Sur le revenu des ménages : impact moyen**  
Une proportion importante des producteurs de vanilles pauvres et moyens ont pu tirer parti du projet PADANE et a ressenti des impacts élevés ou du moins moyens concernant le revenu, ce qui n'est pas le cas des autres classes et type d'exploitation dont la majorité s'est contentée de classer les impacts ressentis comme moyen.
- **Sur la sécurité alimentaire : impact moyen**  
Les riziculteurs ont ressenti des impacts plus importants que les producteurs de vanille, mais la tendance globale qui se dégage est moyenne.
- **Sur le système de production rizicole: impact élevé**  
Les riziculteurs plus que les producteurs de vanille ont ressenti des impacts élevés concernant cette catégorie, mais l'appréciation globale est positive dans sa globalité.
- **Sur le système de production et de commercialisation de vanille: impact faible**  
L'appréciation globale est nettement négative mais encore plus chez les producteurs à vocation rizicole que les producteurs de vanille.
- **Sur l'organisation paysanne: impact élevé**  
En grande majorité, les bénéficiaires ont ressenti des impacts élevés concernant l'encadrement socio-organisationnel.
- **Sur l'accès au crédit rural: impact élevé**  
Les producteurs de vanille qui ont cité massivement cette catégorie comme étant des impacts attendus ont également ressenti majoritairement les impacts produits par le PADANE comme étant élevé.
- **Sur la sécurisation foncière: impact faible**  
Peu attendu par les bénéficiaires du projet, ils ont, avec une très grande majorité, manifesté les peu d'impacts produits.

Pour conclure, les bénéficiaires ont été appelés à faire une synthèse de tous ces impacts et de donner une évaluation unique sur l'impact global. Le tableau suivant résume les réponses données :



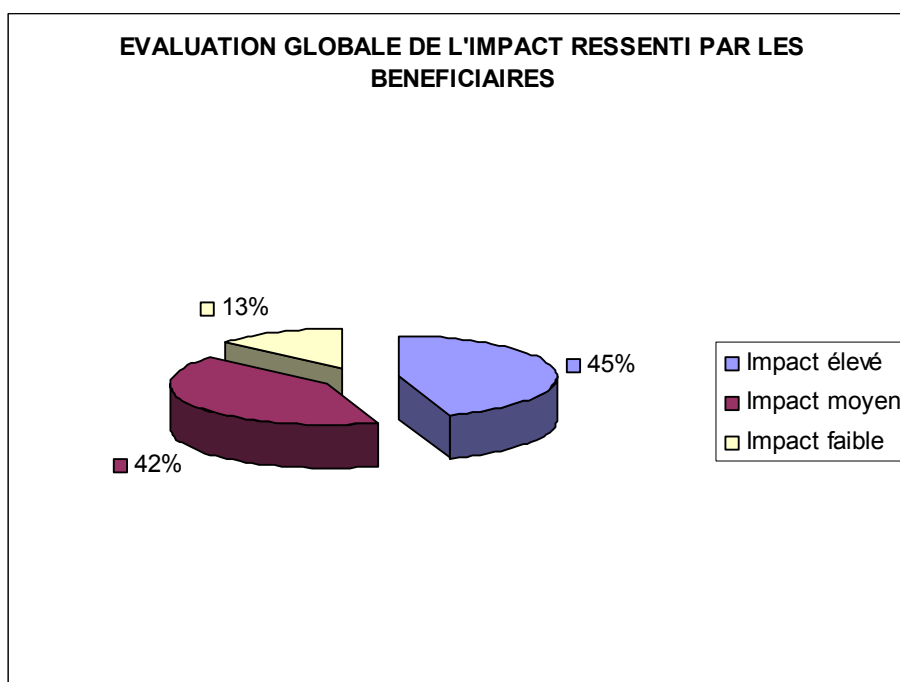
*Evaluation globale par les bénéficiaires, fréquence des réponses Elevé, Moyen, Faible.*

	PAUVRE			MOYEN			RICHE		
	Elevé	Moyen	Faible	Elevé	Moyen	Faible	Elevé	Moyen	Faible
<b>Riziculteurs</b>	45%	41%	15%	35%	51%	14%	39%	56%	6%
<b>Producteurs de vanilles</b>	53%	35%	13%	55%	36%	9%	32%	45%	23%

Les producteurs de vanilles pauvres et moyens sont ainsi ceux qui ont ressenti le plus d'impact du projet PADANE dans sa globalité. Les riziculteurs pauvres ont ressenti la même tendance même si les proportions entre ceux qui ont ressenti un impact élevé et moyen sont assez proches. La tendance chez les autres types et classes est de prononcer un impact global moyen.

Ceux qui ont ressenti un impact global faible restent minoritaires, même si la proportion de 23% chez les riches producteurs de vanilles semble être assez élevée.

L'ensemble des exploitants bénéficiaires du projet PADANE s'est exprimé à 45% comme ayant ressenti un impact global élevé, à 42% un impact moyen et à 13% un impact faible. Ainsi la tendance globale qui se dégage directement des bénéficiaires est de prononcer un impact élevé.



## **VI CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**



## VI.1. CONCLUSIONS

Nombreux sont les changements attribuables au projet PADANE. On peut les classer en trois catégories :

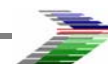
- Changements positifs portant sur :
  - o la redynamisation socio-économique de la zone
  - o l'amélioration des infrastructures hydroagricoles
  - o la revalorisation de la riziculture longtemps négligée au profit des cultures riches
  - o l'amélioration de la sécurité alimentaire
  - o l'accès au crédit rural
- Changements moyennement positifs portant sur
  - o la capacité des producteurs à se prendre en charge en matière de travaux d'entretien sur les aménagements
  - o la promotion de la vanilliculture
- Changements faiblement positifs portant sur
  - o les infrastructures routières
  - o la protection et la valorisation des tanety
  - o la capacité des producteurs à pratiquer le système de vente groupée, un des moyens qui auraient pu les aider à augmenter leur pouvoir de négociation sur le marché.

Vu d'une manière plus détaillée, suite aux enquêtes menées auprès des ménages ruraux et des communes de la zone du projet, les situations suivantes ont été relevées :

- Concernant les biens matériels et financiers :
  - o Augmentation des superficies rizicoles en faire-valoir direct
  - o Réduction du métayage sous sa forme totale
  - o Pour les ménages pauvres membres de l'AUE, augmentation de 170% de superficie irriguée et de 40 % de superficie en double culture
  - o Accroissement moyen de 70% de la taille des plantations de vanille chez les ménages pauvres membres du GPPV encadrés par le Projet
  - o Accroissement du nombre de têtes de zébus
  - o Sur le plan matériel, aucun changement positif n'a été mentionné par les ménages pauvres quant à l'amélioration de leur habitat
  - o Réduction de 15 à 25% du nombre de ménages pauvres ne possédant aucun équipement et accroissement de 10 à 15% du nombre de ménage possédant un poste radio
  - o Réduction sensible du nombre de ménages encadrés par le Projet ne possédant aucun moyen de déplacement
  - o Evolution positive de la production de vanille chez les producteurs pauvres et moyens membres du GPPV de l'ordre de 30%, laquelle a compensée l'effet de la chute du prix du vanille sur le revenu des ménages
  - o Le Projet a amélioré l'accès au crédit des ménages pauvres, ce qui leur a permis de réduire jusqu'à 10% la vente de vanille verte et le ramener à 354% de la production totale.
  - o Les quelques ménages bénéficiaires des réhabilitations d'axes routiers ont pu relever comme impact la possibilité d'une échange commerciale plus large et plus diversifiée pour une assez longue période de l'année, une fluidité des informations



- Quant aux communes les 2500 Ha de périmètres rizicoles réhabilités ont permis de rehausser la production globale de la région et la réduction significative de la fréquence et de la durée de la période de soudure
- Les communes ont pu bénéficier aussi de l'effet conjugué des projets de développement actifs dans la région en matière de réhabilitation et de construction d'infrastructures sociales dont les CSB, les écoles, les points et les réseaux d'eau potable.
- Concernant le capital humain :
  - Une bonne connaissance des techniques performantes en matière de riziculture, soit à partir des séances de formation, soit par effet tâche d'huile (par 80% environ)
  - L'adoption progressivement en hausse des techniques améliorées
  - En matière d'acquisition de compétence sur la commercialisation de la vanille, malgré les formations conduites dans le cadre de l'appui aux GPPV, aucun résultat concret n'a été relevé.
  - Les conditions d'accès à l'eau potable reste pour l'ensemble identique à la situation qui prévalait avant le Projet, malgré les quelques points d'eau financés dans le cadre de l'AIL.
  - Le taux moyen de scolarisation de 86% est considéré comme étant supérieur à celui observé dans les autres régions.
  - Les conditions d'accès aux services de santé déjà qualifiées de favorables avant le Projet, ont encore enregistré des améliorations.
- Concernant le capital social et les moyens d'actions des populations :
  - en matière d'adoption et d'acquisition de la politique de l'organisation paysanne :
    - Une large moitié des membres des groupements AUE déclarent participer à 80% des activités d'entretien des canaux, la même proportion pour les activités d'entraide au sein des GPPV
    - Près de 60% des membres AUE ou GPPV ont apprécié les avantages d'être membres du groupement, dont le bon niveau d'irrigation, les compétences techniques pour les membres AUE, la facilité d'accès au crédit pour les membres GPPV
    - La culture appartenance aux groupements restent encore assez faible pour l'ensemble des membres AUE (20%), et s'élèvent à 26 à 40% pour les membres GPPV
  - Les groupements ont eu le mérite d'être les canaux des informations auprès de ses membres ;
  - Le pouvoir de négociation des producteurs sur le marché reste encore très faible.
- Concernant la sécurité alimentaire :
  - Une hausse de la production rizicole a été relevée auprès des ménages quelle que soit sa catégorie
  - En conséquence, la durée et la fréquence de la période de soudure ont baissé
  - Pourtant la consommation d'autres denrées alimentaires n'a pas évolué d'une manière significative
  - La création d'emploi généré par le Projet et pouvant amener à la hausse du revenu des ménages a été surtout observé mais en faible proportion chez les membres du GPPV qui avaient accès au crédit OTIV.



- Concernant la préservation de l'environnement
  - o Le niveau de la pratique de tavy reste très élevé même si des légères tendances à la baisse commencent à être perçues (une réduction de 10 à 16% chez les producteurs encadrés par le projet).
  - o Les actions de sensibilisation des services des Eaux et Forêts, ainsi que celles des Projets liés à la protection de l'environnement ont contribué à la diminution des feux de forêts et de la pratique du tavy.

Les recalculs des indicateurs du niveau de pauvreté auprès des ménages à la période de fin du projet PADANE ont permis de constater une réduction de 9% de la proportion de ménages pauvres ce qui permet de conclure sur l'existence d'impacts réels du projet PADANE dans l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres par la réduction de la pauvreté.

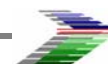
Cette conclusion est confirmée par les bénéficiaires mêmes avec environ 20% d'entre eux qui ont ressenti des impacts élevés du projet sur l'amélioration du revenu des ménages. Pour ce qui est de l'impact global du projet, 45% des chefs d'exploitation enquêtés ont déclaré avoir ressenti un impact élevé.

## VI.2. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations pour la préservation des impacts reviennent à assurer la durabilité comme il a été analysé dans la section V.8. Il s'agit donc de poursuivre des actions sur les trois piliers identifiés : l'irrigation, l'argent et la groupement pour la riziculture et la commercialisation, l'argent et le groupement pour la filière vanille.

La faisabilité de ces mesures de durabilité revient aux recommandations formulées dans le cadre de l'analyse sur la performance des structures, en ce qui concerne la structure de relève à mettre en place au niveau de la région, des zones (district) et des communes.

Ces structures de relèves assureront des actions de renforcement des AUE et GPPV pour les rendre plus fonctionnels dans le cadre notamment de l'autonomie financière, la commercialisation et la programmation des entretiens périodiques. Les relations privilégiées entre les caisses OTIV et les producteurs sont également à maintenir et même à renforcer par des efforts de consensus mutuel (recouvrement des crédits alloués non remboursés par les producteurs) et d'éducation de la culture d'épargne pour les producteurs. Des efforts sont à apporter encore dans ce sens pour permettre aux producteurs rizicoles, membres des AUE d'avoir plus de facilité à l'accès au crédit.



## **ANNEXES**